

Académie de POITIERS

Collège Jean Hay

25 avenue de Beaulieu

BP 30035

17320 MARENNES

PROCES – VERBAL de la séance du conseil d'administration N° 4

Du 23 mars 2021- En visioconférence

Année scolaire : 2020 - 2021

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 12 mars 2021

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Madame Christine LALLEMENT - Principale

Secrétaire de séance : Madame Nathalie MALLIER – Adjointe gestionnaire

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

- 1- Adoption du procès verbal du CA du 01/02/2021
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Compte financier 2020
- 4- Convention occupation des logements de fonction
- 5- Admission en non-valeur
- 6- délibération sur le forfait mobilités durables
- 7- Rapport évaluation EPLE
- 8- DNB (rappel dates oraux et écrits)
- 9- Questions diverses

Annexes : Annexe 1 : Compte financier – partie ordonnateur

Annexe 2 : Compte financier – présentation agent comptable

Annexe 3 : Rapport d'auto évaluation

Annexe 4 : Motion déposée par les personnels enseignants

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	[P]	Signatures	Nom - Prénom	[P]	Signatures	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LALLEMENT Christine	P	X				
	Principal adjoint	M. LORIAN Laurent	P	X				
	Gestionnaire	Mme MALLIER Nathalie	P	X				
	C.P.E.	M. HINTZY Pascal	P	X				
ÉLUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseiller Départemental M. VALLET Mickaël	E		M. MOINET Philippe			
		Conseillère Départementale Mme BAZIN Michèle			Mme CHEVET Monique			
	Commune Mairie	Conseillère municipale Mme LIÈVRE Frédérique	E		Conseiller municipal M. LEBLANC Nicolas			
	Communauté de communes	Mme BALLOTEAU Claude		X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme TARNOT Gisèle	E					
PERSONNELS de L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme LE ROY Christelle		X				
		M. JAMOIS Nicolas		X				
		M. MOUSSET Christophe		X				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, santé	Mme PETIT Monique		X		Mme ELIE Patricia		
		Mme PERAUX Brigitte		X		Mme LECART Aline		
		M. LUQUE Sébastien	E			Mme PRADIER Priscilla		X
PARENTS d'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme BETFORT Séverine		X	Mme BONNETTE Céline			
		Mme LANCEREAUX Céline		X	M. PECQUENARD Grégory			
		Mme DELEAU TETE Gaëlle		X	Mme TROUSSARD Aurélie			
		Mme BILLEAU Leslie		X	Mme PERON Séverine			
		Mme AULIER Karine		X	Mme DULUC Hélène			
		Mme GUIBERTEAU Karine		X	Mme BLANRUE Karine			
		Mme CHARBONNEAU Cathy	E		Mme GOURDIN Véronique			
	Élèves	M. CHATELAIN Aldric		X	M. BERLIOZ-CURLET Adrien			
		Mme GAUTIER Clara		X	Mme BOUVET Chloé			
		M. MASSON Luke	E		M. BIANCHETTI Romain			

Personnalités invitées :	Présent	Absent	Excusé
Agent Comptable M. Claude MOREL	X		

[P] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

17h15 : 17 membres votants et M. Claude Morel, agent comptable, ayant pu se connecter à la visioconférence, la séance du conseil d'administration peut débuter, le quorum étant atteint. (≥ 13)

Madame Mallier est désignée secrétaire de séance.

Madame Lallement précise qu'elle a transmis l'ordre du jour aux membres du CA et qu'elle ajoute un point supplémentaire à ce dernier : une délibération sur le forfait mobilités durables demandée suite à un courrier de Madame la rectrice.

Monsieur Mousset demande également à ajouter une motion des enseignants à l'ordre du jour. Madame Lallement précise que ce point ne sera pas ajouté à l'ordre du jour mais que M. Mousset pourra prendre la parole à la fin du CA, quand les différents points à l'ordre du jour auront été traités, pour lire cette motion et qu'elle l'annexera au procès-verbal. Monsieur Mousset accepte cette proposition.

1) Madame Lallement procède au **vote de l'ordre du jour** :

Pour : 17 voix, soit un vote à l'unanimité des votants présents.

2) Madame Lallement propose de **voter l'adoption du procès-verbal du CA du 01/02/2021** envoyé par mail aux membres du CA le 05 février 2021.

Pour : 17 voix, soit un vote à l'unanimité des votants présents.

3) Madame Lallement passe la parole à M. Morel pour la présentation du compte financier 2020.

M. Morel se présente (agent comptable au lycée Cordouan de Royan il a en charge la comptabilité de 8 établissements scolaires) et précise aux membres du CA ce qu'est un compte financier et quelle est sa finalité. Un compte financier a pour objectif de présenter les résultats des dépenses et des recettes d'un établissement et sa capacité d'autofinancement. Il donne lieu à deux votes :

- un premier vote pour son adoption avec ou sans réserve
- un second vote sur l'affectation des résultats.

Le compte financier est ensuite déposé à la chambre générale des comptes.

Après cette introduction, M. Morel donne la parole à Madame Mallier pour la présentation de la partie du compte financier relevant de l'ordonnateur (cf Annexe 1).

Madame Mallier commence par présenter les différentes sources de financements attribués au collège :

- dotation et subventions du conseil départemental,
- crédits globalisés, bourses et fonds social de l'Etat,
- subventions du CIAS,
- dons du Foyer socio-éducatif et de diverses associations dont les fédérations de parents d'élèves,
- recettes des familles pour les voyages et le service de restauration et d'hébergement

Madame Mallier présente ensuite les dépenses et recettes effectuées durant l'année 2020 pour l'ensemble des services :

- Activités pédagogiques (AP) : le résultat de ce service est positif (+103.22 €)
- Vie de l'élève (VE) : service à l'équilibre
- Administration et logistique (ALO) : le résultat de ce service est positif (+12 003.97 €)
- Service des bourses nationales (SBN) : service à l'équilibre
- Service de restauration et d'hébergement (SRH) : le résultat de ce service est légèrement négatif du fait des contraintes issues de la pandémie de la Covid-19 (- 433.06 €)

Madame Mallier passe ensuite la parole à M. Morel pour la présentation de la partie comptable du compte financier (cf Annexe 2).

M. Morel présente les indicateurs financiers (capacité d'autofinancement et résultats) et définit ce que sont les amortissements (ces derniers présentent finalement un jeu d'écritures comptables et n'impactent pas la trésorerie de l'établissement) et le prélèvement sur fonds de roulement.

Le fonds de roulement au 01/01/2020 était de 107 522.56 € pour le collège Jean Hay. Sa variation au cours de l'année 2020 représente 16 424.43 €. Il est donc de 127 342.56 € au 31/12/2020. Ceci représente une situation financière confortable pour l'établissement (159 jours de trésorerie et 139 jours de FDR)

Enfin, Monsieur Morel présente le taux moyen de charges restant à payer (2.11 %) et de non-recouvrement (7.77 %).

Le compte financier étant présenté et aucune question n'étant posée, Madame Lallement procède au vote.

Madame Gautier Clara, élève déléguée a rejoint la visioconférence pendant la présentation du compte financier, ce qui porte le nombre des membres votants à 18.

1^{er} vote : le compte financier est adopté sans réserve à l'unanimité (18 voix)

18h17 : Madame Betfort précise que Madame Billeau a perdu momentanément la connexion avec la visioconférence.

Madame Lallement procède au **2^{ème} vote concernant le compte financier** : 18 votes pour l'adoption de l'affectation du résultat.

4) Madame Lallement donne la parole à Madame Mallier pour la présentation du 4^{ème} point à l'ordre du jour : 2 **conventions d'occupation des logements de fonction à titre précaire**.

Les logements n°17 et n°19 sont proposés pour être mis à la disposition des renforts de gendarmerie entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2021 (mise à disposition gratuite, les charges incombant à la mairie de Marennnes).

Pour : 17 votes (Mme AULIER ne s'étant pas exprimée sur ce point)

18h22 : M. Morel quitte la visioconférence.

18h25 : Madame Balloteau, maire de Marennnes-Hiers-Brouage, quitte la visioconférence.

5) Madame Lallement donne la parole à Madame Mallier pour la présentation d'une **Admission en non-valeur**.

Cette dernière est demandée par M. Morel et concerne une créance irrécouvrable de 229.02 €.

Pour : 16.

Abstention : 1. (Madame Aulier précise qu'elle n'a pas entendu le sujet de ce vote car retenue par ailleurs et préfère donc s'abstenir.)

6) Madame Lallement prend la parole pour présenter la **délibération du forfait mobilité durable**.

Un décret paru le 9 Mai 2020 permet le versement d'un forfait de 200 euros bruts mensuels aux assistants d'éducation qui effectuent leur trajet domicile – travail soit avec leur cycle, soit avec leur cycle à pédalage assisté personnel, soit en tant que conducteur ou passager en covoiturage durant au moins 100 jours par an (modulés à proportion de leur quotité de travail et/ou de leur durée de présence au sein de l'établissement).

Le service académique des actes financiers demande au Conseil d'administration d'adhérer à ce dispositif afin que les assistants d'éducation (gérés par le lycée Vieljeux de la Rochelle) puissent prétendre à ce forfait.

Vote : 17 pour. La délibération du forfait mobilité durable est adoptée à l'unanimité.

7) Madame Lallement présente le rapport d'auto-évaluation du collège Jean Hay (cf Annexe 3).

En effet, le collège a été retenu pour faire partie de la campagne 2020/2021 d'évaluation des établissements. Les collèges retenus cette année ont pour la plupart connu un changement de chef d'établissement. Pour effectuer ce rapport un travail a été mené avec l'ensemble des personnels de l'établissement. Courant mai, 3 évaluateurs externes au collège vont rester 2 à 3 jours pour compléter ce rapport. Le but est d'améliorer le fonctionnement de l'établissement et de préparer le futur projet d'établissement. Les collèges seront évalués tous les 5 ans.

Madame Lallement présente les méthodes employées pour procéder à l'auto-évaluation du collège Jean Hay. Ce rapport doit être envoyé au rectorat. Avant cela, il doit être présenté au vote du Conseil d'Administration.

Madame Aulier est surprise car elle n'a pas souvenir d'avoir eu connaissance de ce rapport auparavant. Madame Lallement précise qu'il lui semble avoir évoqué cette auto-évaluation de l'établissement lors d'un précédent conseil d'administration.

Madame Aulier aborde plusieurs points concernant ce rapport :

- combien de retours y-a-t-il eu suite aux questionnaires distribués aux parents des élèves de troisième ? pourquoi avoir choisi les élèves de troisième ?
- le rapport précise qu'il n'y a pas d'engagement des familles pour les dispositifs d'accompagnement et un manque de formation des enseignants à ce sujet. Pour Madame Aulier il y aurait plutôt un renoncement des familles à devoir se battre pour obtenir des dispositifs d'accompagnement plutôt qu'un désengagement de leur part. Le rapport préciserait qu'il y a un manque de motivation et d'ambition de la part des élèves et des parents. Madame Aulier demande quelle est la place donnée aux parents, quels sont les freins qui font que les familles ne s'impliqueraient pas ? quel est le niveau de connaissance des familles sur les dispositifs d'accompagnement ? qu'est-ce qui est proposé pour l'orientation des élèves ?

Madame Lallement, répond à la première question en stipulant que les élèves de troisième et leurs parents ont été choisis pour le questionnaire car ce sont eux qui ont la meilleure connaissance du collège, cela faisant quatre ans qu'ils y sont. Le taux de réponse à ce questionnaire est faible pour les parents (13 %).

Concernant le manque d'implication des familles, Madame Lallement précise que cela concerne plus précisément les élèves qui relèvent de PPRE plus que des PPS.

Pour le manque d'ambition dont le rapport fait écho, cela concerne les élèves qui arrêtent l'école à 16 ans et/ou les familles qui mettent leurs enfants au lycée de Bourcefranc-le-Chapus uniquement en raison de la proximité de l'établissement et non pour les options et formations qui répondent mieux à leurs souhaits.

M. Mousset complète les propos de Madame Lallement :

- par rapport à l'implication des parents et à la coéducation qu'évoquait Madame Aulier, il y a pour projet de mettre en place un café des parents pour renforcer les moments d'échanges entre parents et la communauté éducative.
- Concernant l'ambition des élèves, M. Mousset relate que certains élèves allant au lycée ont l'impression qu'ils ne vont pas réussir et ne visent pas des formations plus élevées alors qu'ils ont pourtant de bons résultats et qu'ils en seraient capables. L'objectif des enseignants est d'accompagner ces élèves qui ont tendance à se rabaisser eux-mêmes.

Madame Aulier, précise qu'il faut redonner confiance dans les institutions scolaires. Elle encourage la création du café des parents. Il faut aussi prendre en compte le contexte. Pourquoi les élèves renoncent-ils à des études supérieures ? Peut-être parce qu'ils n'ont pas de mobilité (peu d'offre d'internat notamment). Les familles renoncent aux aides et choisissent donc des établissements scolaires proches de leur domicile.

Madame Lallement et Madame Mallier précisent que des fonds sociaux et des aides départementales existent pour aider les familles en difficultés mais que l'on s'étonne que certaines d'entre elles ne fassent pas ces demandes d'aide, notamment pour régler les factures de demi-pension. Ces offres sont pourtant présentées lors des réunions de rentrée. Les familles reçoivent des relances amiables et téléphoniques où ces aides sont à nouveau évoquées. Des dossiers de fonds social sont envoyés par voie postale ou électronique aux familles mais il n'y a que très peu de retours. Pourquoi ? Dans ce cas, les familles sont accompagnées et ne donnent pas suite non plus...

N'ayant plus de question au sujet du **rapport d'auto-évaluation**, Madame Lallement procède au vote.

Pour : 16 votes

Abstention : 1

8) Madame Lallement rappelle les dates du DNB.

Les écrits du brevet blanc révèlent des résultats peu probants et même inquiétants. Les oraux du brevet blanc auront lieu le 5 mai.

Les oraux du DNB auront lieu le 4 juin, les écrits les 28 et 29 juin (préparation des salles le 26 juin)

M. Lorient, précise qu'un livret sera bientôt remis aux élèves avec des conseils et les consignes à appliquer lors du DNB.

9) Madame Lallement passe aux questions diverses :

Les enseignants ont demandé si les personnes actuellement logées et devant quitter les lieux au 30 juin et 31 juillet ont trouvé une solution de relogement.

Madame Lallement donne les réponses suivantes :

- la famille logée au n°19 devrait quitter les lieux fin avril (information fournie par la mairie de Marennes, mail reçue de Mme LOIZEAU)

- la personne logée au n°21 a deux pistes de relogement sur Marennes et en tout état de cause une solution familiale de secours (propos tenus récemment à un agent du collège)

Madame Lallement donne la parole à M. Mousset qui fait lecture de la motion préparée par les enseignants. Il précise que cette motion ne vise personne en particulier (cf Annexe 4)

Plusieurs enseignants se plaignent car les mauvais comportements s'enveniment. La crise sanitaire a renforcé ces comportements (port du masque de plus en plus difficile). La vie scolaire connaît également des difficultés grandissantes dans la gestion de ces comportements. Les classes de quatrième en sureffectif l'année prochaine ne vont pas arranger ce climat. Il ajoute que le règlement intérieur doit s'appliquer et que toutes les sanctions doivent être prises jusqu'à l'exclusion définitive.

Madame Lallement précise qu'un conseil pédagogique aura lieu lundi 29 mars pour évoquer la question des élèves dont le comportement est inadapté dans le but d'en améliorer la gestion. Elle ajoute que le pouvoir du chef d'établissement quant à la prise de sanctions ne peut excéder 8 jours et qu'au-delà, la réunion du Conseil de discipline s'impose.

Madame Aulier fait le même constat :

- sureffectif dans les classes l'année prochaine,
- enfants en grande souffrance du fait de la crise sanitaire
- familles démunies

Elle dit adhérer à la motion sauf en ce qui concerne la partie relative aux sanctions.

Madame Le Roy intervient en stipulant que, certes, les enfants souffrent de la crise sanitaire, mais que celle-ci n'est pas responsable de tout et, notamment, de l'irrespect grandissant des élèves vis à vis des enseignants et des personnels de la vie scolaire. Ces comportements étant intolérables.

Plus aucune intervention n'ayant lieu, Madame Lallement clôture la séance à 19h10.

La secrétaire de séance



Madame MALLIER

Le président du Conseil d'Administration



Madame LALLEMENT



Compte financier 2020

Rapport du chef d'établissement

PRESENTATION

Le collège Jean Hay est composé d'un bâtiment central comprenant la partie administrative, la vie scolaire, les salles de classes, les cuisines et le réfectoire ainsi qu'une salle polyvalente créée en août 2018. Le collège comporte également, séparément, un bâtiment comprenant le foyer des élèves et deux préfabriqués comprenant chacun une salle de classe. Le gymnase dans lequel se rendent les élèves appartient à la communauté de communes du bassin de Marennes.

Parallèlement à cela, le collège dispose de quatre logements de fonctions dont l'implantation est distincte du bâtiment principal.

L'établissement accueillait 438 élèves à la rentrée 2019/2020 et 461 élèves à la rentrée 2020/2021. Il comporte un dispositif ULIS et depuis la rentrée 2020/2021 deux classes de SEGPA (6^{ème} et 5^{ème}).

Certains projets d'équipements et d'amélioration n'ont pas pu être finalisés sur l'année 2020 du fait de la pandémie de la COVID-19. Cependant, plusieurs projets ont pu être menés à leur terme :

- la motorisation du portail de livraison,
- la rénovation des 7 salles de classes du rez-de-chaussée (entièrement repeintes),
- la réalisation d'une salle d'accueil pour les parents,
- le remplacement et la motorisation des volets roulants du CDI
- le déploiement du réseau mobile Wifi,
- et la création d'un rucher accueillant 2 ruches au cœur du jardin pédagogique. Ce dernier s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable menée au sein de l'établissement. A ce titre, le collège a répondu favorablement, au 1^{er} trimestre de cette année scolaire 2020/2021, au projet de végétalisation menée par le département de la Charente-Maritime et s'est inscrit au challenge CUBE-S en vue de sensibiliser les élèves aux économies d'énergie.

Parallèlement à ces travaux et équipements, l'enseignant documentaliste a poursuivi en 2020 le renouvellement du fonds documentaire avec l'achat de 959 ouvrages.

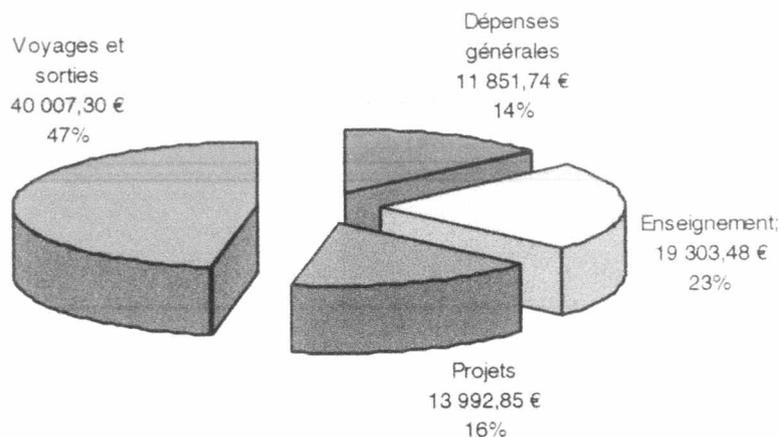
I/ SERVICE GENERAL

Le service général présente un résultat positif de 12 112.89 €

I.1 / Service AP (activités pédagogiques)

Les dépenses totales effectuées dans ce service sont de 85 155.37 € réparties comme suit :

- Dépenses générales (copieurs, fournitures, logiciel informatique, envoi sms) : 11 851.74 €
- Dépenses d'enseignement (crédits pédagogiques, carnets de correspondance, droits de reprographie, manuels scolaires, ressources pédagogiques numériques) : 19 303.48 €
- Projets (théâtre, classe foot, natation, cadets de la sécurité, divers projets d'établissement) : 13 992.85 €
- Voyages et sorties : 40 007.30 €

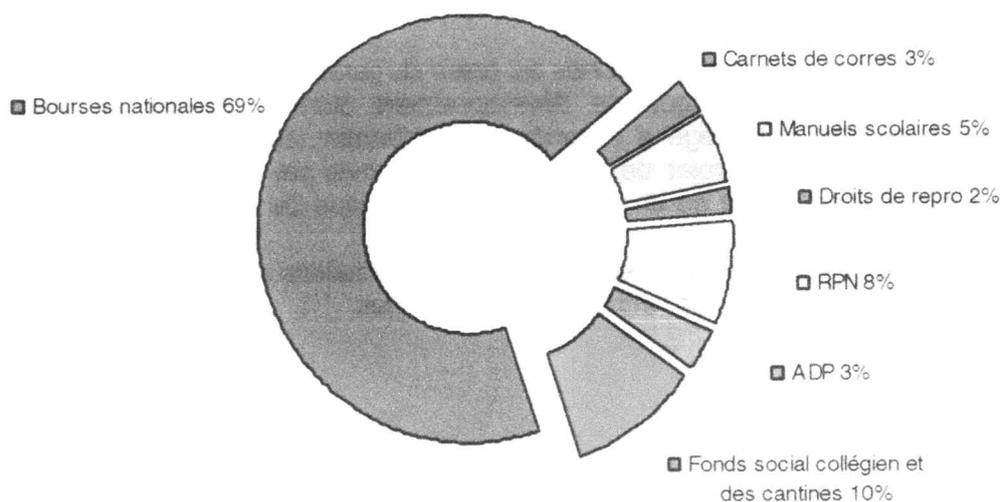


Les recettes 2020 de ce service sont de 85 264.29 €. Les crédits alloués à ce service sont les suivants :

Crédits d'état.

Les crédits d'état utilisés par le collège Jean Hay en 2020 sont de 7 166.01 €. Ces crédits ont été répartis comme suit :

- Droits de reprographie : 727.65 €
- Carnets de correspondance : 923.40 €
- Manuels scolaires : 1 808.51 €
- Ressources numériques (RPN) : 2 651.90 €
- Autres dépenses pédagogiques (13ADP) : 1 054.55 € (dont réseau Eclaire : 14.50 €)



Crédits du département.

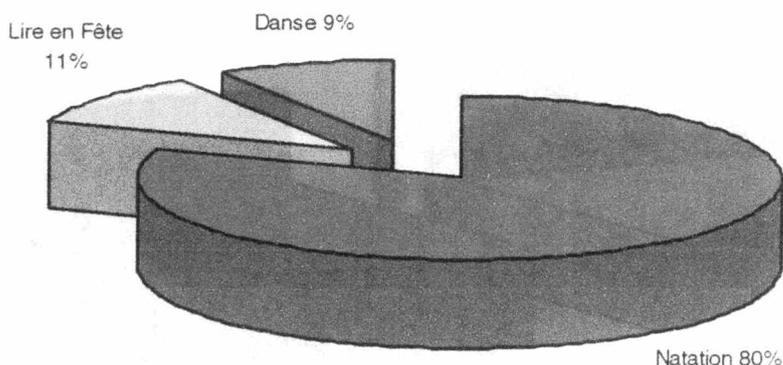
31 590 € de la dotation globale de fonctionnement ont été alloués à ce service. Ce montant a permis un fonctionnement correct du service. Les enseignants ont ainsi obtenu le budget nécessaire au fonctionnement de leurs disciplines. Parallèlement à la DGF, le collège a bénéficié de crédits spécifiques :

- 1 322.46 € pour l'opération Théâtre au Collège
- 339 € pour l'opération Collège au Cinéma

Crédits du CIAS.

Le centre intercommunal d'action sociale a fait bénéficier le collège de diverses subventions :

- 651 € alloués au projet Danse
- 5 864.98 € prenant en charge les dépenses liées aux cours de natation des classes de sixième (transport et entrées à la piscine Iléo)
- 1000 € pour le projet « Lire en fête ». Sur cette somme, 775.49 € ont réellement été imputés au crédit du projet « Lire en Fête ». Ceci correspondant à la somme réellement dépensée pour ce projet ; la pandémie de la COVID-19 ayant entraîné l'annulation de plusieurs prestations.



Dons du FSE et autres dons utilisés

Le foyer socio-éducatif du collège participe au financement de nombreuses sorties et voyages. Ainsi il a effectué un don de 6 897.86 € en 2020. D'autres organismes participent également à la vie de l'établissement par leur générosité. L'annulation des voyages scolaires en lien avec la pandémie de la COVID-19 a entraîné des frais conséquents. Le maintien des dons initialement prévus a permis de limiter les pertes financières. Ainsi, l'association de parents d'élèves - FCPE a donné 1 088 € pour le voyage à CARDIFF et l'amicale du Collège 500 € pour l'Italie. D'autres associations ou organismes participent également aux divers projets menés au sein de l'établissement : le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour les Cadets de la sécurité (300 €), la ligue de football Nouvelle-Aquitaine et la SARL Ossau Mac Donald's pour la classe foot (1363.49 €).

Autres crédits : participation des familles

Sur les cinq voyages prévus, seuls deux d'entre eux ont pu être réalisés (pandémie COVID-19). Il s'agit du séjour au ski à la Mongie pour les élèves de sixième et de la sortie à Poitiers pour les élèves d'ULIS. Sur ces voyages la participation des familles représente 93 % des recettes.

1.2 / Service ALO (Administration et logistique)

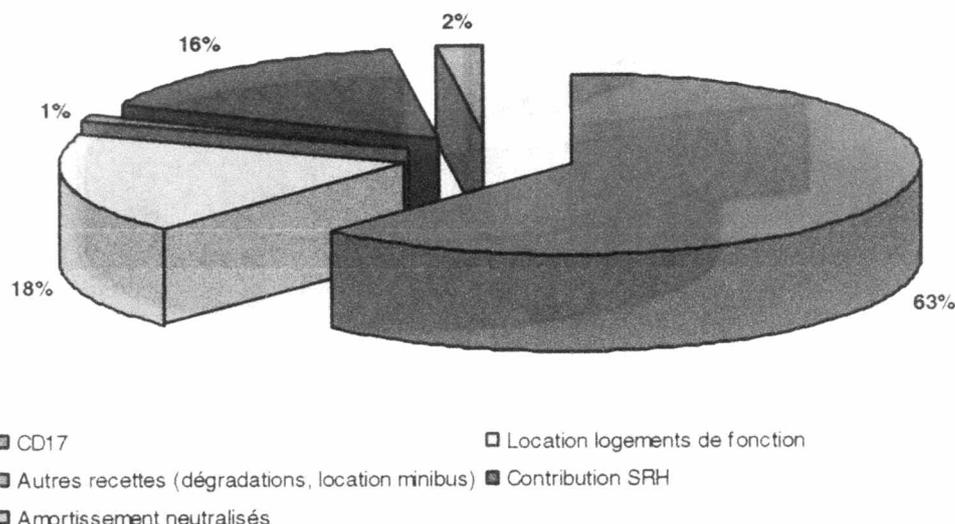
Ce service utilise principalement les crédits du département. La dotation globale de fonctionnement 2020 est de 61 568 € à laquelle s'est ajoutée une subvention pour les ordures ménagères de 842.09 € (soit 30 % des dépenses) et diverses subventions exceptionnelles pour l'équipement : 620.12 € pour l'achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse et 1 779.12 € pour l'achat de mobilier extérieur. Cette dernière dépense n'a pas pu être finalisée sur 2020 et est reportée sur l'exercice budgétaire 2021.

Une autre source de crédit permet de compléter les recettes liées aux crédits du département : les recettes issues de la location de trois logements de fonction. En effet, sur les quatre logements, un seul est attribué à un agent territorial par nécessité absolue de service. Les trois autres logements sont loués en convention d'occupation précaire à :

- l'ancienne gestionnaire de l'établissement, en retraite,
- à la mairie de Marennes-Hiers-Brouage :
 - o pour une personne en situation d'urgence depuis septembre 2019
 - o pour les renforts de gendarmerie sur la période estivale

Les loyers issus de ces hébergements représentent 13 981.56 € dont 50% doivent être reversés au département. Les charges locatives issues de ces locations et permettant d'assurer une partie des dépenses liées à la viabilisation sont égales à 4 373.12 €.

ORIGINE DES RECETTES DU SERVICE ALO



Viabilisation

Les dépenses en gaz et en électricité sont stables depuis 2016. Elles restent toutefois importantes et une économie non négligeable pourrait être réalisée si l'isolation du collège était entièrement revue (travaux d'isolation par l'extérieur). Les bâtiments mal isolés entraînent, en effet, une importante déperdition de chaleur. De même, il a été signalé à la collectivité de rattachement de nombreuses fuites au niveau du plafond de certaines salles de classes, certainement dues à des infiltrations par l'extérieur lors de fortes pluies. Ces fuites engendrent une dégradation des dalles de plafond qu'il faut souvent remplacer (notamment en salle 02).

L'année 2020 est assez particulière par rapport aux années précédentes puisque l'établissement a été fermé plusieurs mois à compter du 16 mars (confinement lié à la pandémie de la COVID-19).

Lors de la reprise des cours, le nouveau protocole sanitaire prévoyait l'aération des salles plusieurs fois par jour ce qui a entraîné une déperdition de chaleur conséquente. Ainsi, malgré une période d'activité ralentie, le coût annuel de la consommation de gaz et d'électricité est sensiblement identique aux années précédentes. Il faut noter que le département va engager d'importants travaux dans la chaufferie en juillet 2021 ce qui devrait entraîner une baisse de la consommation en gaz.

GAZ

	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation en Kwh	349 679	383 641	358 575	356 095	316 807
Coût par an	20 379.73 €	21 697.36 €	24 515.17 €	24 128.29 €	20 392.85 €

ELECTRICITE

	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation en Kwh	125 540	132 009	127 795	126 344	110 391
Coût par an	15 666.01 €	16 465.84 €	15 907.30 €	17 325.97 €	16 982 €

La consommation d'eau, stable depuis 2018, a été presque divisée de moitié en 2020. Ceci s'explique par la longue période d'inactivité ou d'activité ralentie comprise entre mars et juillet 2020 (fermeture de la demi-pension notamment).

EAU

	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation en m ³	2 285	1 996	2 385	2 573	1 890
Coût par an	5 203.69 €	4 857.24 €	6 420 .62 €	6 344.64€	3 960.33 €

Maintenance

Ces dépenses n'appellent pas de remarque particulière. La budgétisation permet de faire face au fonctionnement normal de l'établissement et à de légers imprévus. Les dépenses liées à ce domaine sont de 17 479.05 € en 2020 soit une baisse de 16 % par rapport à 2019 liée principalement à un fonctionnement ralenti lors de la période de confinement débutée en mars.

Frais de fonctionnement administratif et communication (courrier + téléphone)

Les frais de fonctionnement administratifs et de communication sont en baisse de 3 % par rapport à 2019. Ceci s'explique notamment par une diminution des dépenses de fournitures administratives du fait d'un ralentissement du fonctionnement lié au confinement entre mars et mai 2020.

Hygiène et entretien

La pandémie de la COVID-19 a entraîné une consommation plus importante de produits d'hygiène et d'entretien spécifiques. Ainsi, les dépenses liées à cette activité ont augmenté de 36 % par rapport à 2019.

I-3 / Service VE (Vie de l'élève)

Ce service regroupe le fonds social et les aides départementales.

Utilisation des fonds sociaux

Seulement 3 397.73 € de fonds sociaux ont été utilisés en 2020 et ce, principalement pour le paiement de la demi-pension. Ceci s'explique principalement par l'annulation des voyages scolaires. En effet, 1 617 € avaient été versés au profit de 15 élèves inscrits aux séjours en Italie, à Cardiff et à Bruxelles. Ces voyages ayant été annulés, les sommes octroyées n'ont pas été utilisées.

Fonds sociaux 2020

	2019		2020	
	Somme attribuée	Nombre de familles concernées	Somme attribuée	Nombre de familles concernées
Frais de demi-pension	4 431.41 €	32	3 397.73 €	24
Voyages	2 317.60 €	14	0 €	0

Les aides départementales

	2019		2020	
	Somme attribuée	Nombre de familles concernées	Somme attribuée	Nombre de familles concernées
Frais de demi-pension	1 106.66 €	6	482.70 €	5
Voyages	352 €	9	0 €	0

Les aides du département peuvent venir en complément des aides apportées par le fonds social. Cette année, leur attribution n'a concerné que les frais de demi-pension du fait, là aussi de l'annulation des voyages scolaires pour lesquels 19 familles avaient demandé une aide.

TRAVAUX 2020 :

Travaux votés au budget 2020 par la collectivité de rattachement mais non-réalisés :

- rénovation des sols de la salle polyvalente et de la salle des professeurs
- évolution du système de protection (solution alerte Réseau : NetAlertSystem)

Travaux envisagés.

La réalisation de 3 salles de classes et d'un plateau technique pour l'accueil des classes de SEGPA demandé en 2020 devrait avoir lieu en 2021. Parallèlement à cela, le collège a fait plusieurs autres demandes auprès de la collectivité de rattachement. Les travaux demandés sont, pour certains d'entre eux, indispensables pour assurer la sécurité des personnes et des biens et permettraient, pour d'autres, un meilleur fonctionnement et une amélioration des conditions de travail du personnel. Les travaux demandés pour 2021 sont :

- la rénovation de la piste d'athlétisme et du plateau sportif (déjà votée au budget 2019 mais non réalisée),
- le remplacement des serrures des fenêtres dans plusieurs salles de classe,
- le remplacement de l'alarme de déclenchement attentat / risques majeurs (boutons poussoirs)
- la réfection des façades des logements de fonction (fissures apparentes),
- la création d'un local de stockage sous un escalier,
- le remplacement de l'alarme anti-intrusion,
- la réparation ou le changement de volets de salles et la mise en place d'un volet au niveau de la porte d'infirmerie
- le changement des encadrures de portes (rouille) dans les cuisines
- le remplacement progressif de l'éclairage actuel dans les salles de classes en vue d'effectuer des économies d'énergie (les ampoules leds remplaceront les néons actuellement présents)
- la réfection des sols en salle polyvalente, en salle des professeurs et en salle 109
- la rénovation des peintures des poteaux du hall et des salles de classe
- le nettoyage du plafond tubulaire du réfectoire (déjà voté au budget 2019 mais non réalisé)
- la réparation d'une fuite entraînant d'importantes dégradations, notamment en salle 02.
- la création d'une salle de pause pour les agents
- la création d'une plonge plus adaptée au service

III/ SERVICES SPECIAUX

II-1 / SBN (Service des Bourses Nationales)

Ce service comporte une seule ligne, les bourses nationales.

	2018	2019	2020
Nombre élèves taux 1	50	56	51
Nombre élèves taux 2	30	27	34
Nombre élèves taux 3	24	25	24
Somme totale	24 354 €	24 835 €	23 712.50

La répartition entre les différents échelons est assez stable d'une année à l'autre depuis 2018. La moitié des élèves boursiers étant au taux 1. Cette année, nous pouvons remarquer une diminution des élèves au taux 1 et une légère augmentation des élèves au taux 2.

II-2 / SRH (Service Restauration et Hébergement)

Ce service fonctionne principalement avec la contribution financière des usagers avec, à la marge, une subvention du département pour l'achat des produits bio locaux (791.28 €) et le fonds commun du service d'hébergement pour le paiement des grosses réparations des matériels de cuisine. Le collège Jean Hay a bénéficié de ce FCSH en 2020 pour les réparations suivantes :

- réparation d'une chambre froide (1 170 €)
- réparation du lave-vaisselle (1 145.10€)

Le SRH présente un résultat négatif de -433.06 € s'expliquant principalement par une augmentation des dépenses de produits d'hygiène et d'entretien liée à la pandémie de la COVID-19 (augmentation de 24 % par rapport à 2019) et de multiples réparations sur des appareils de cuisine. Le solde négatif lié aux dépenses d'hygiène, d'entretien et de réparation a été contrebalancé par un résultat positif de 4 002.75 € au crédit nourriture. Ce solde positif résulte notamment d'une bonne gestion des stocks par l'équipe de cuisine (peu de perte lors du 1^{er} confinement de mars 2020) sans remettre en question les efforts apportés pour augmenter la part des produits bio et locaux dans les menus (loi Egalim).

	2018	2019	2020
Demi-pension	170 584.56 €	169 494.20 €	121 780.60 €
Ticket élève	347.60 €	445.50 €	376 €
Commensaux	12 962.04 €	13 720 €	9 545.15 €
Hôtes de passage	1 029.90 €	1 711.90 €	405.90 €
Total	184 924.10 €	185 371.60 €	132 107.65 €

La fréquentation à la demi-pension est stable depuis plusieurs années. 93 % des élèves sont demi-pensionnaires. Ceci s'explique notamment par l'excellente qualité du service de restauration.

L'établissement a augmenté ses tarifs entre 2019 et 2020. Cette augmentation reste légère et permet de préparer l'établissement à répondre progressivement aux exigences de la loi EGALIM (50% de produits locaux dont 20 % de Bio).

TARIFS DEMI-PENSIONNAIRES

Tarif	Forfaits et ticket en €		
	2019	2020	Taux d'augmentation
Forfait demi-pensionnaire sur 4 jours	434,00 €	435.40 €	0,32%
Elève externe du collège	4,50 €	4,50 €	0,00%

TARIFS COMMENSAUX

Catégories :	Tarif 2019	Tarif 2020	Taux d'augmentation
Elève extérieur au collège (autres collèges, écoles primaires...)	2,50 €	2,50 €	0,00%
Indice 394, personnel non titulaire	3,10 €	3,15 €	1.61 %
Indice compris entre 394 et 490	4,00 €	4,05 €	1.25 %
Indice 490	4,50 €	4,55 €	1.11 %
Hôte de passage	5,70 €	5,80 €	1.75 %
Repas exceptionnels	10,00 €	10,00 €	0,00%

II/ DEUXIEME SECTION : OPERATION EN CAPITAL

Aucune dépense ne s'inscrit dans cette section en 2020.

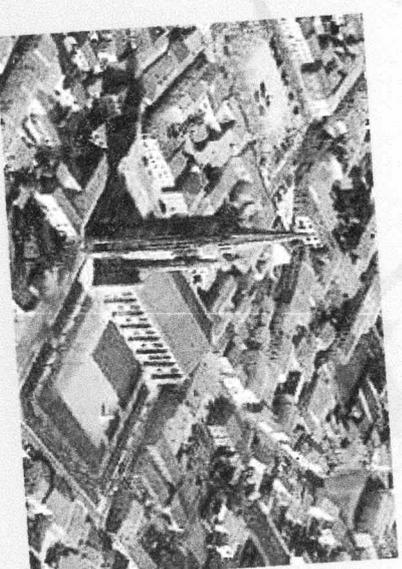
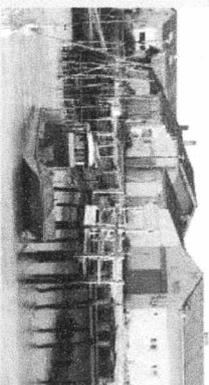
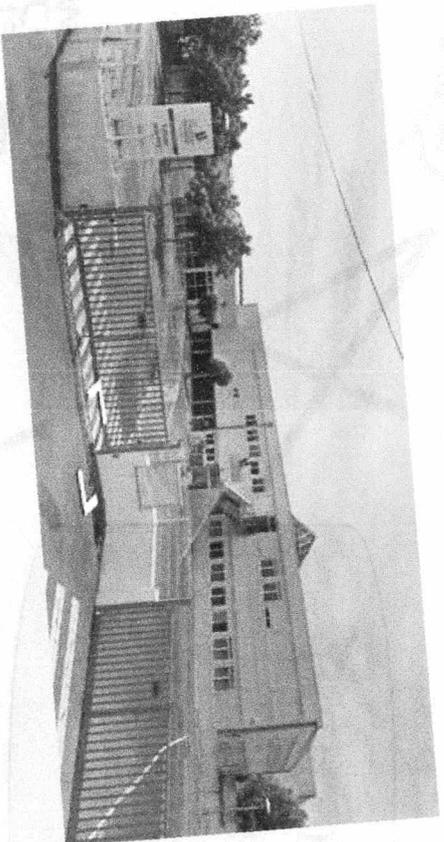
La principale,

 La principale
 C. LALLEMENT
 COLLEGE JEAN HAY
 MARENNES-HIERS-BROUAGE

Christine LALLEMENT

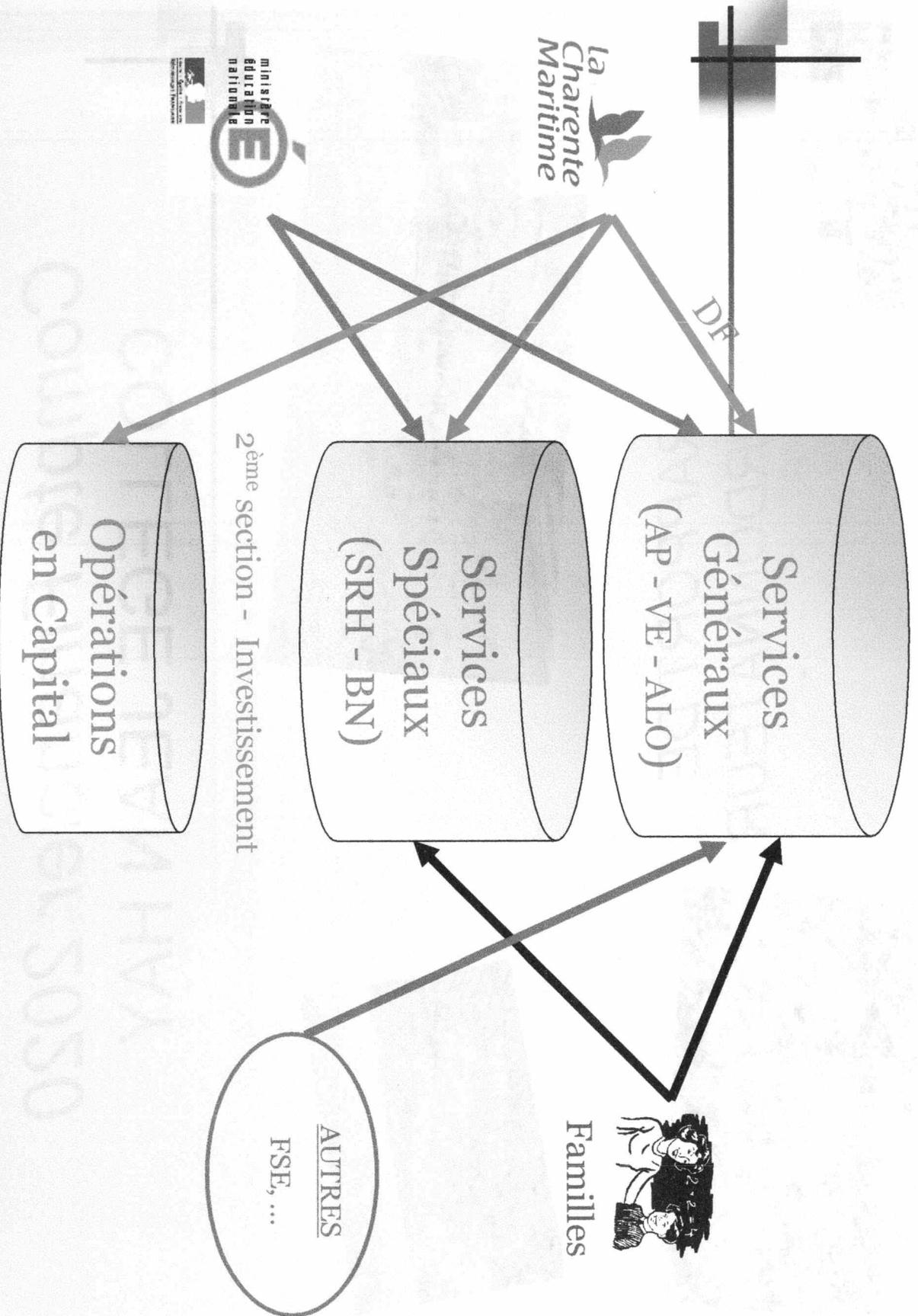
Compte Financier 2020

COLLEGE JEAN HAY



RAPPORT DE
L'ORDONNATEUR

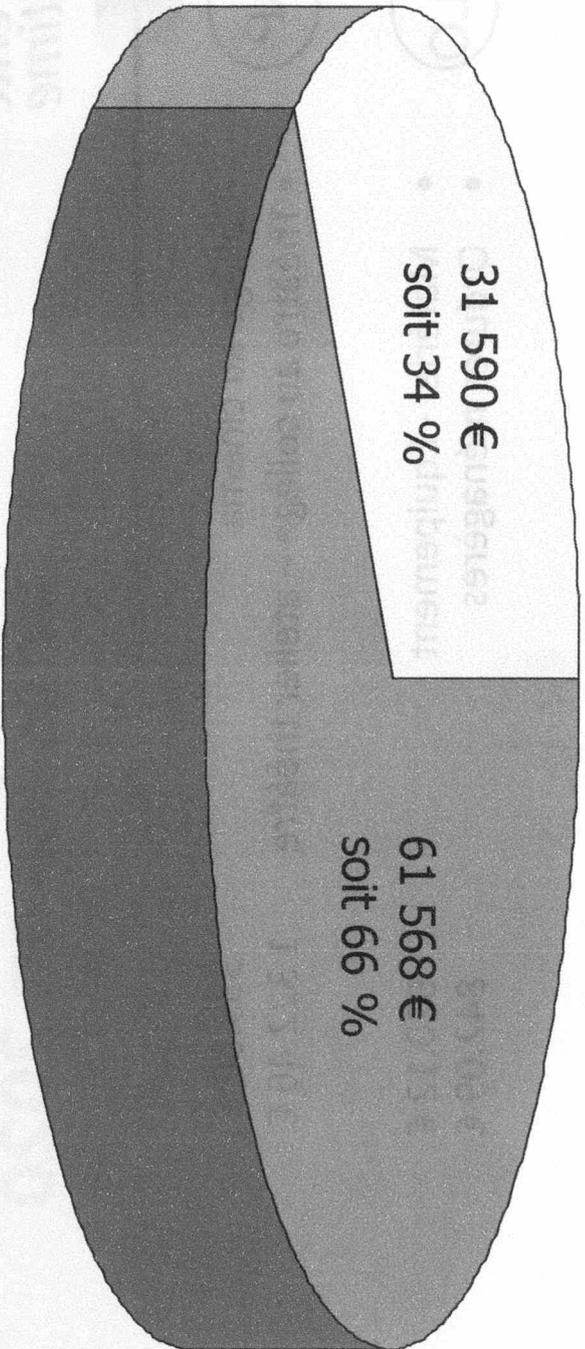
1ère section - Fonctionnement



2ème section - Investissement

Répartition de la Dotation de fonctionnement

2020 : 93 158 €



ALO
 AP

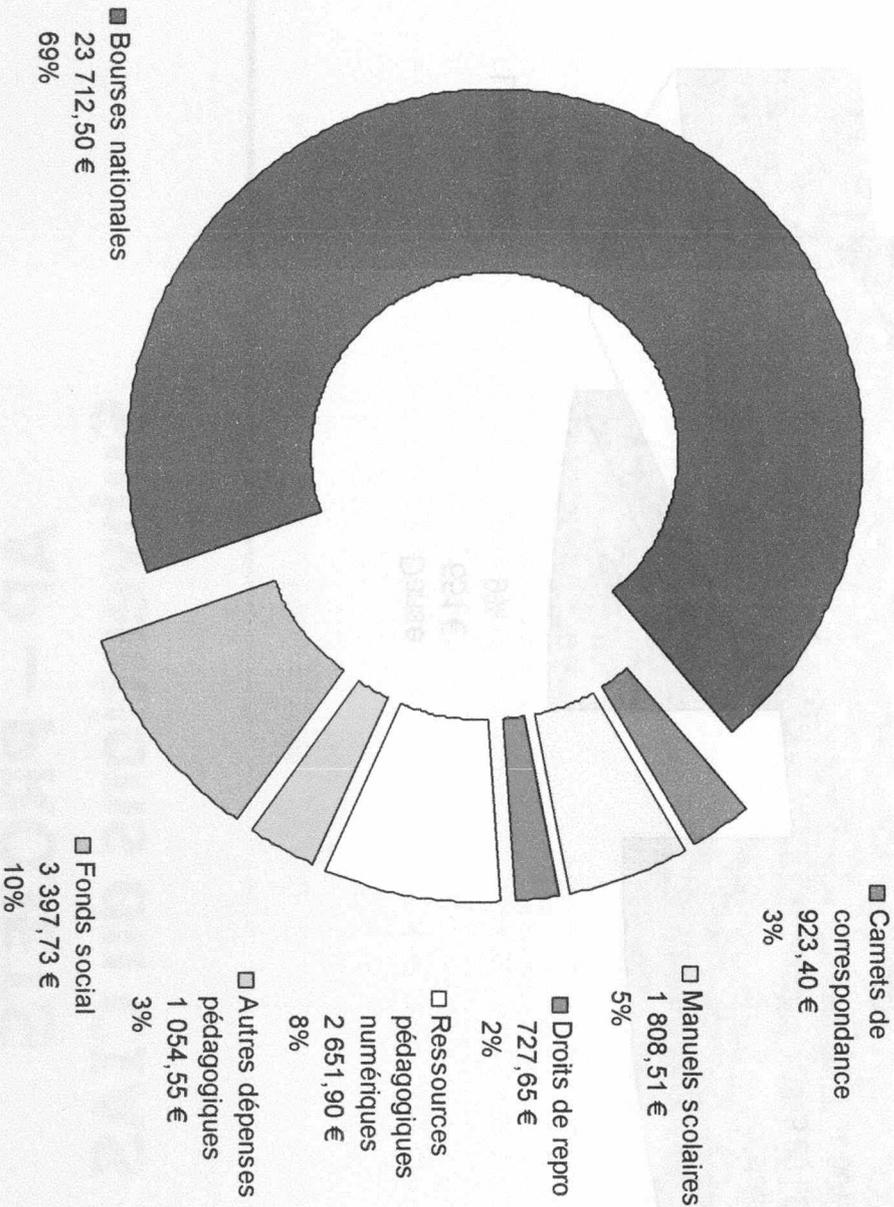
CD 17 : autres subventions utilisées en 2020

24.75 %	AP	<ul style="list-style-type: none"> • Collège au cinéma • Théâtre au collège – atelier théâtre 	<p>339.00 €</p> <p>1 322.46 €</p>
21.79 %	ALO	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel - Equipement • Ordures ménagères 	<p>620.12 €</p> <p>842.09 €</p>
46.28 %	SRH	<ul style="list-style-type: none"> • Produits bio • Fonds Commun du SH 	<p>791.28 €</p> <p>2 315.10 €</p>
7.18 %	VE	<ul style="list-style-type: none"> • Aides départementales 	<p>482.70 €</p>

Total autres subventions : 6 712.75 €

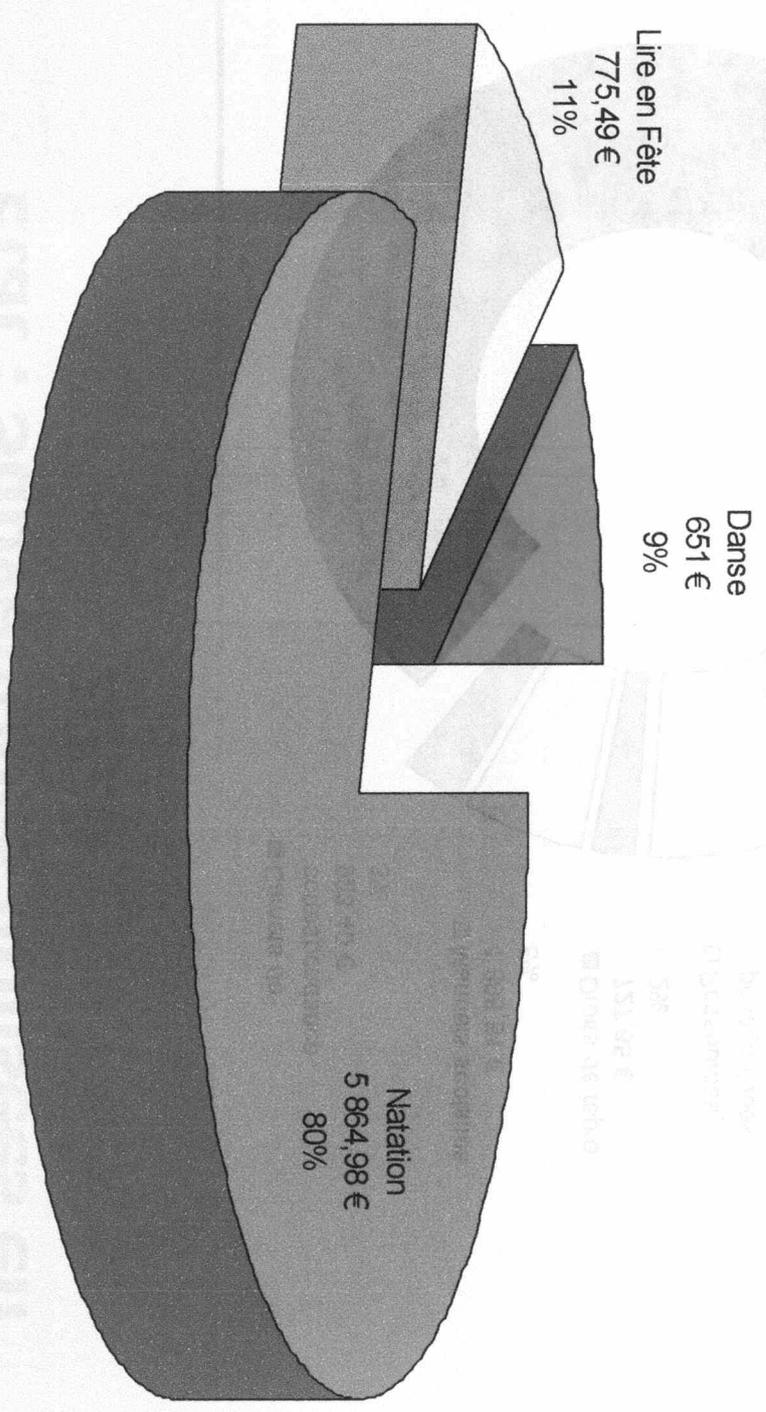
TOTAL des financements du Conseil Départemental : 99 870.75 €
(Total 2019 : 111 976.47 €)

État : Subventions utilisées en 2020



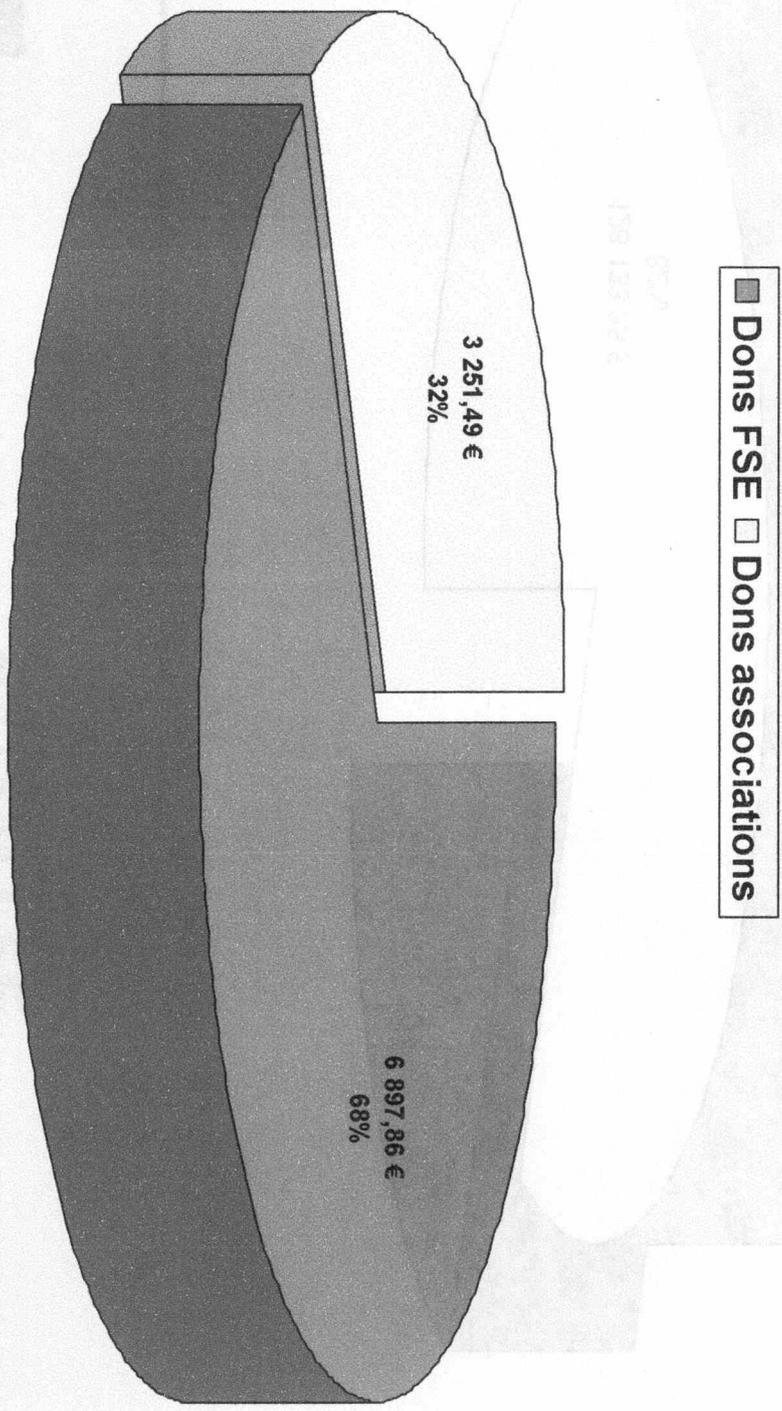
AP – PROJETS

Subventions du CIAS



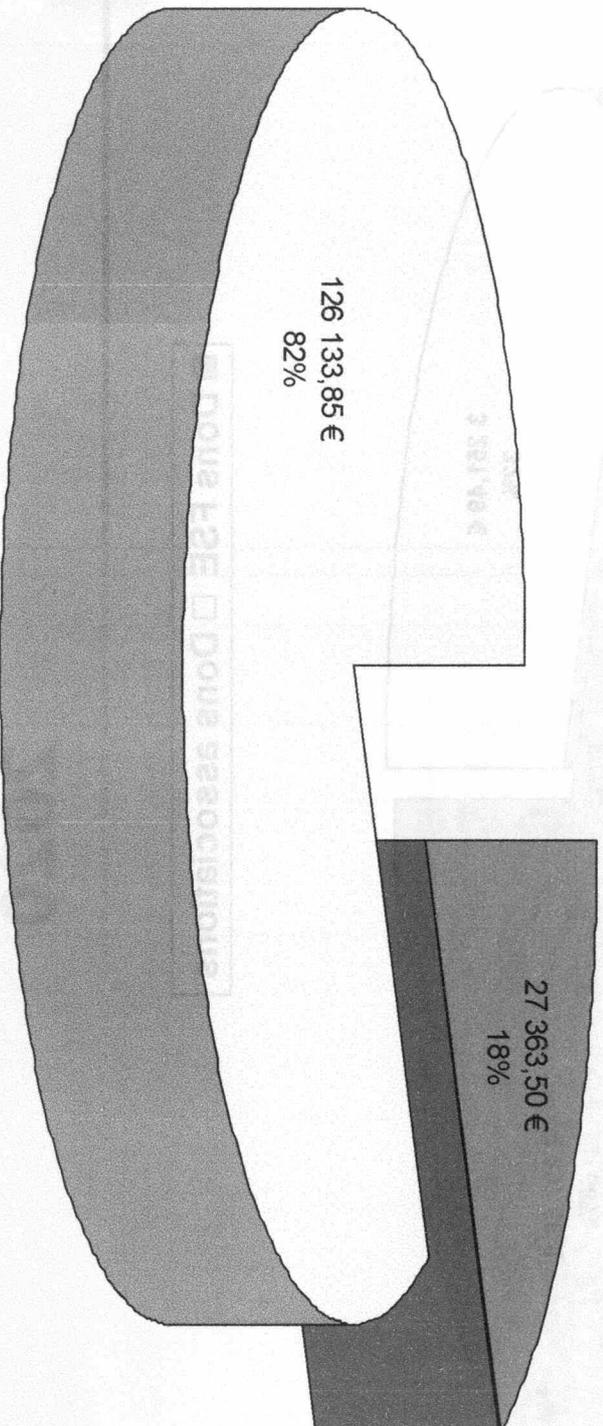
AP PROJETS ET VOYAGES

Autres subventions et dons utilisés en 2020





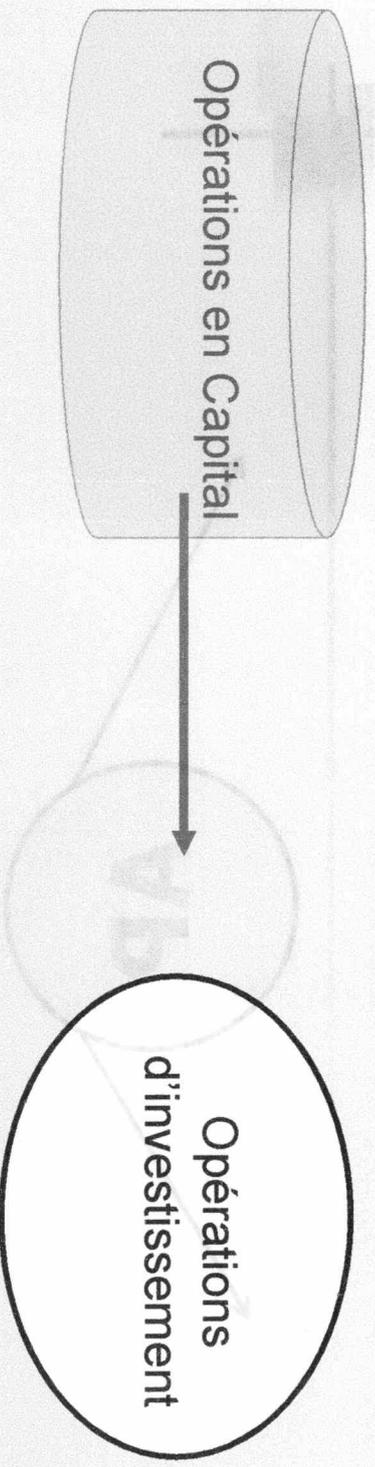
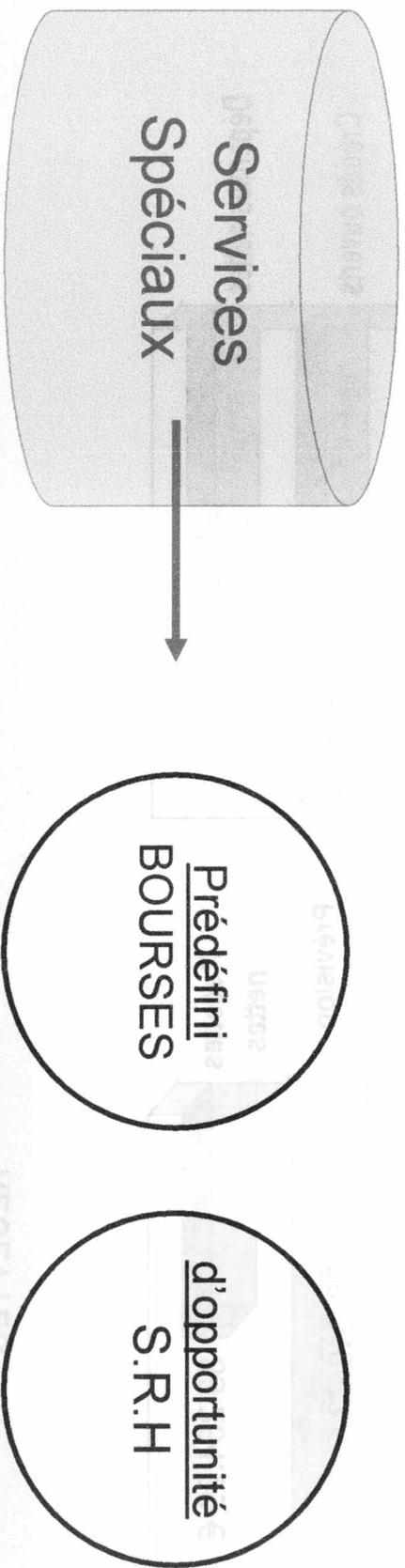
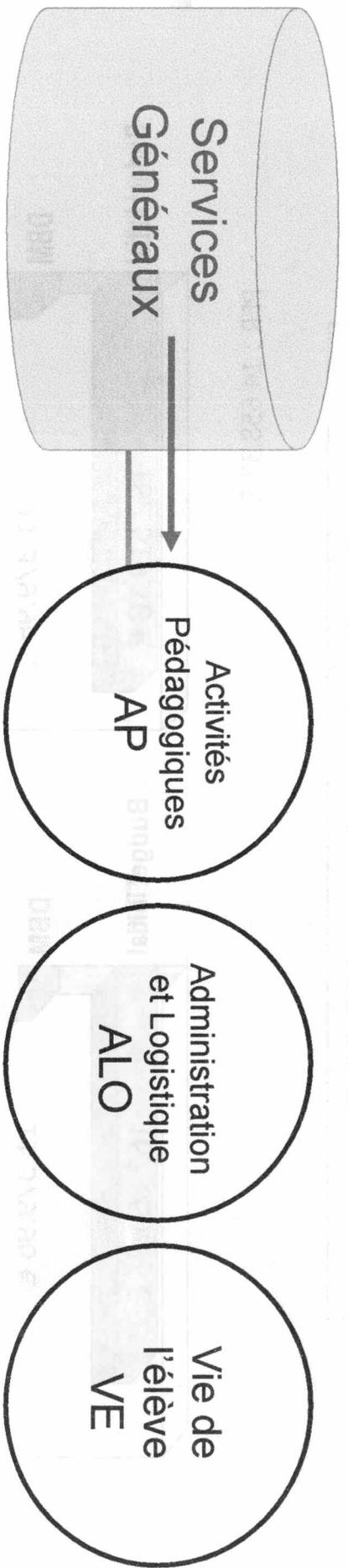
LA PARTICIPATION DES FAMILLES



AP
 SRH

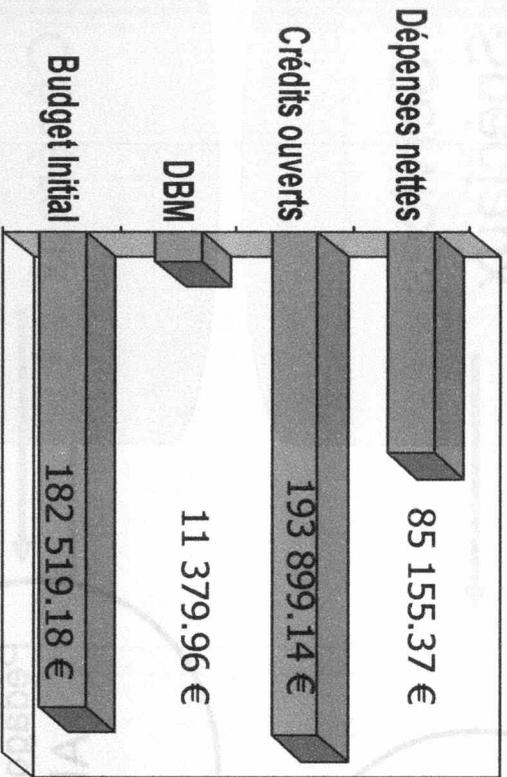
Cadre budgétaire : Sections et Services

Système de dépenses : + 108'335 €



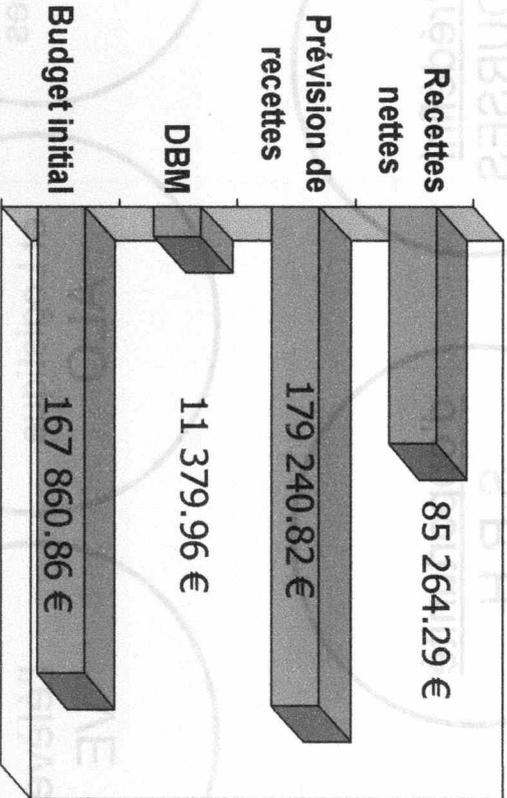
AP

DEPENSES



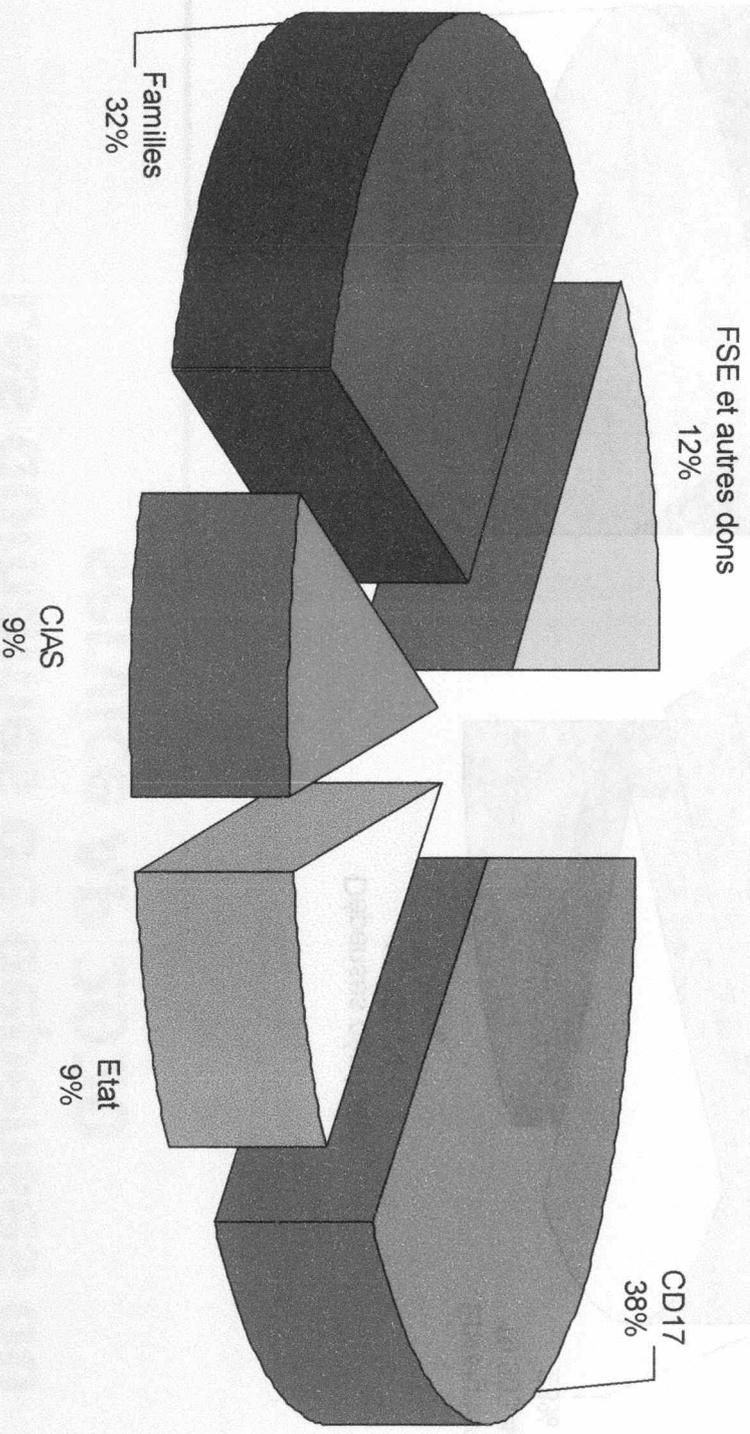
PFR : 14 658.32 €

RECETTES

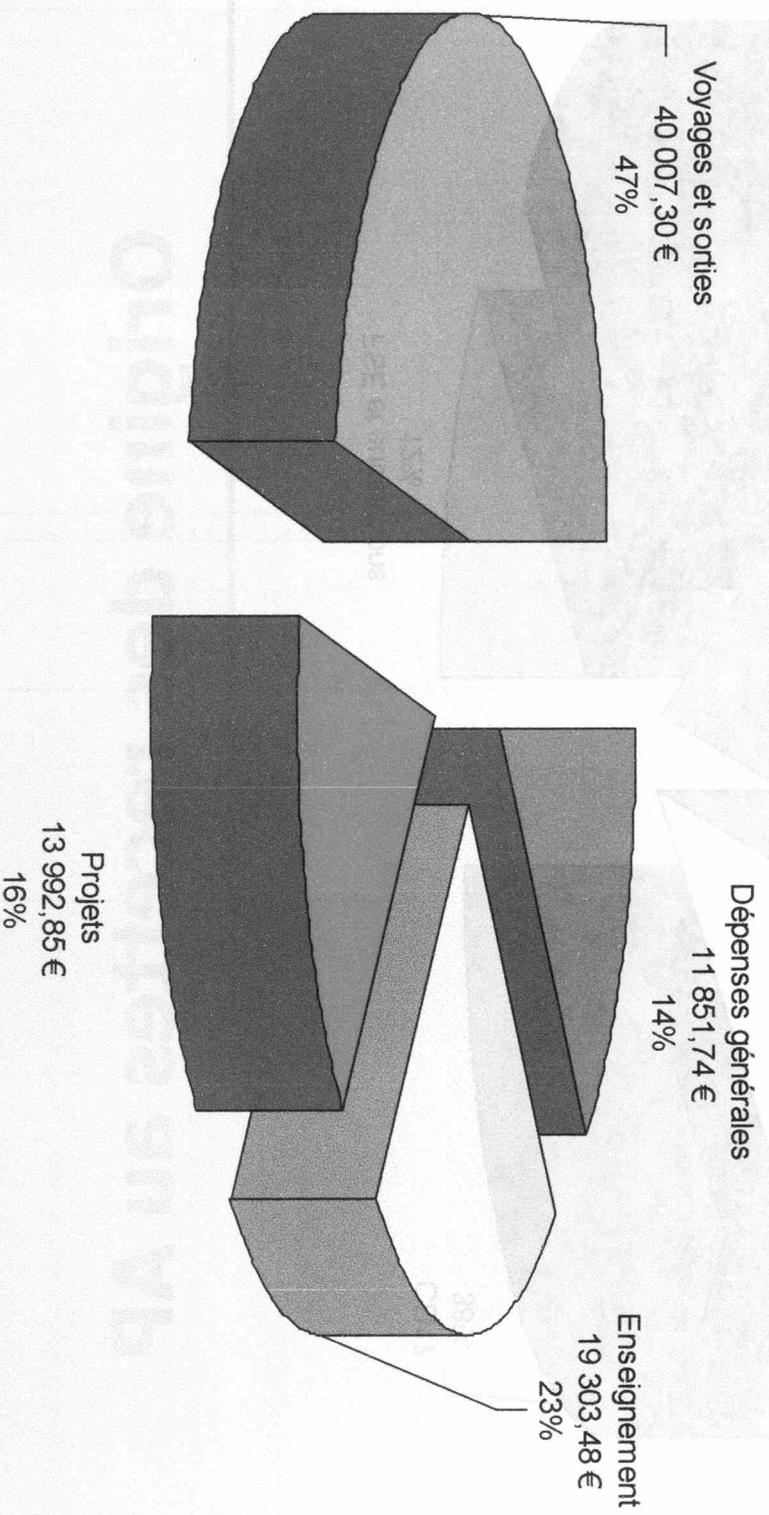


Résultat du service : + 108.92 €

Origine des recettes au AP

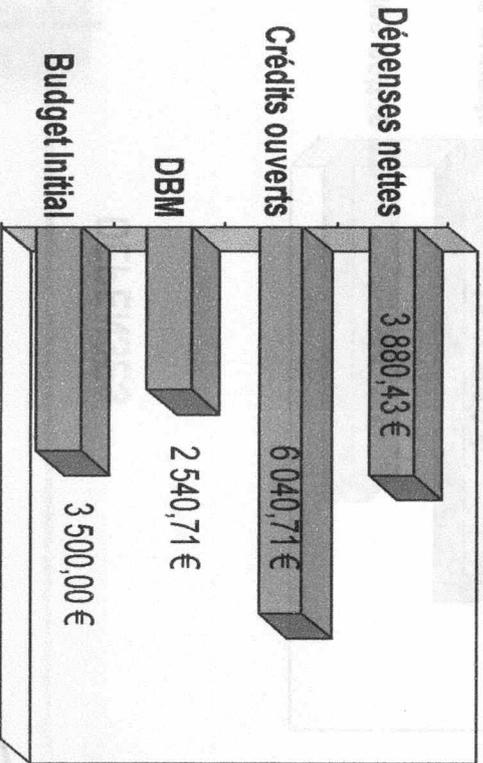


Les domaines de dépenses du service AP 2020

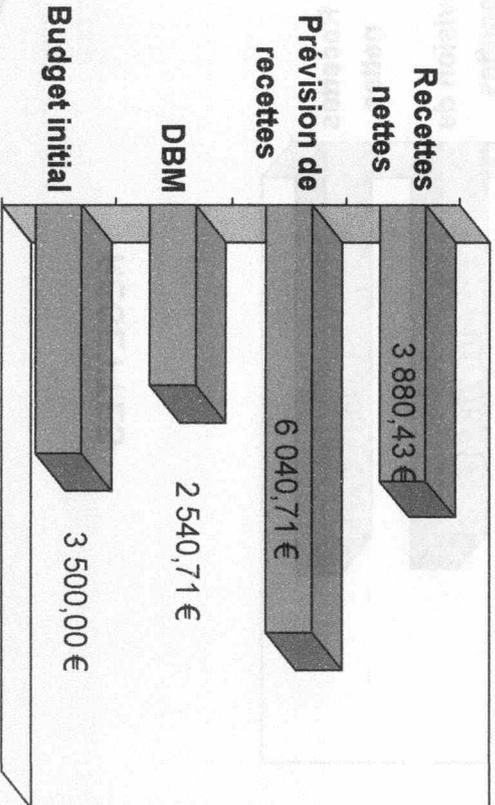


VE

DEPENSES



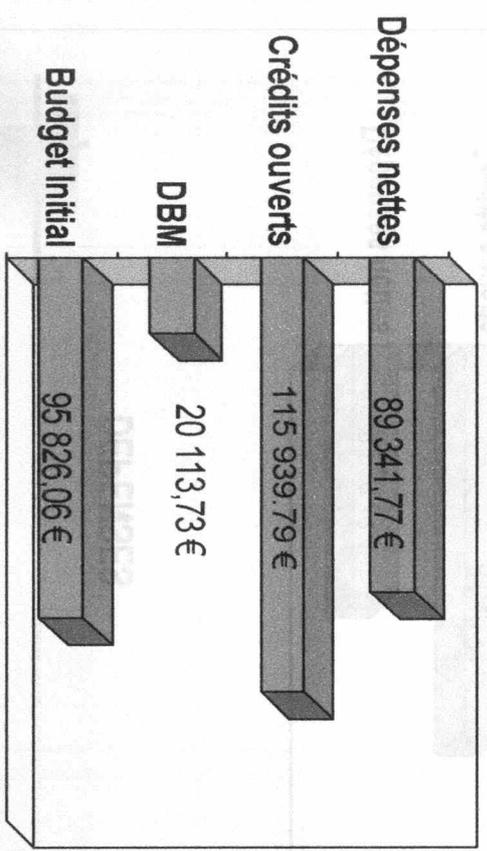
RECETTES



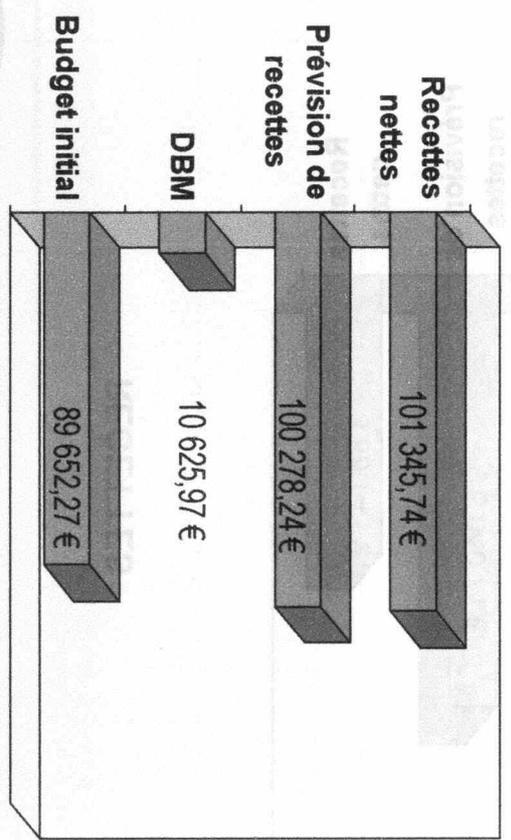
Résultat du service : + 0,00 €

ALO

DEPENSES

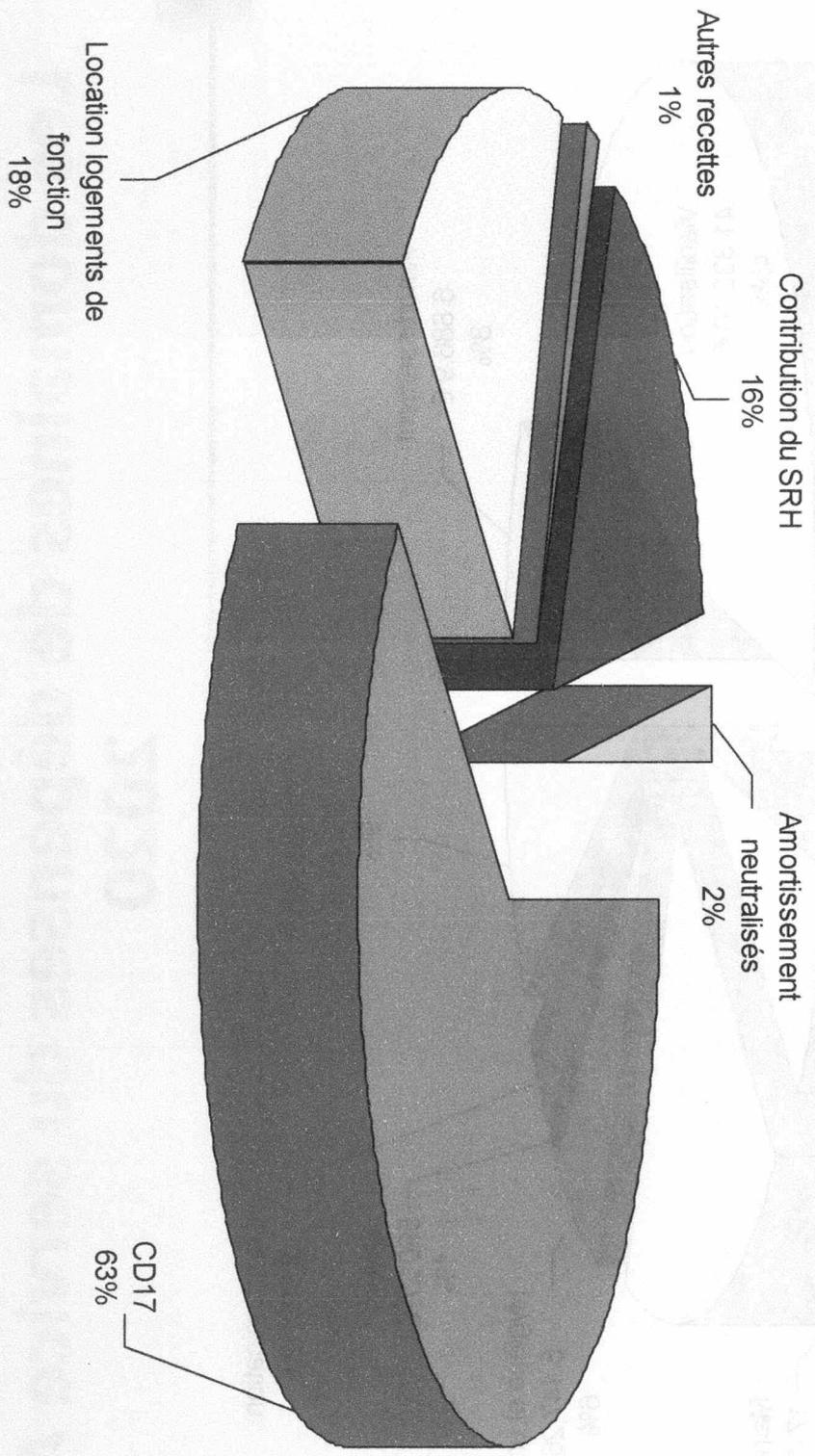


RECETTES

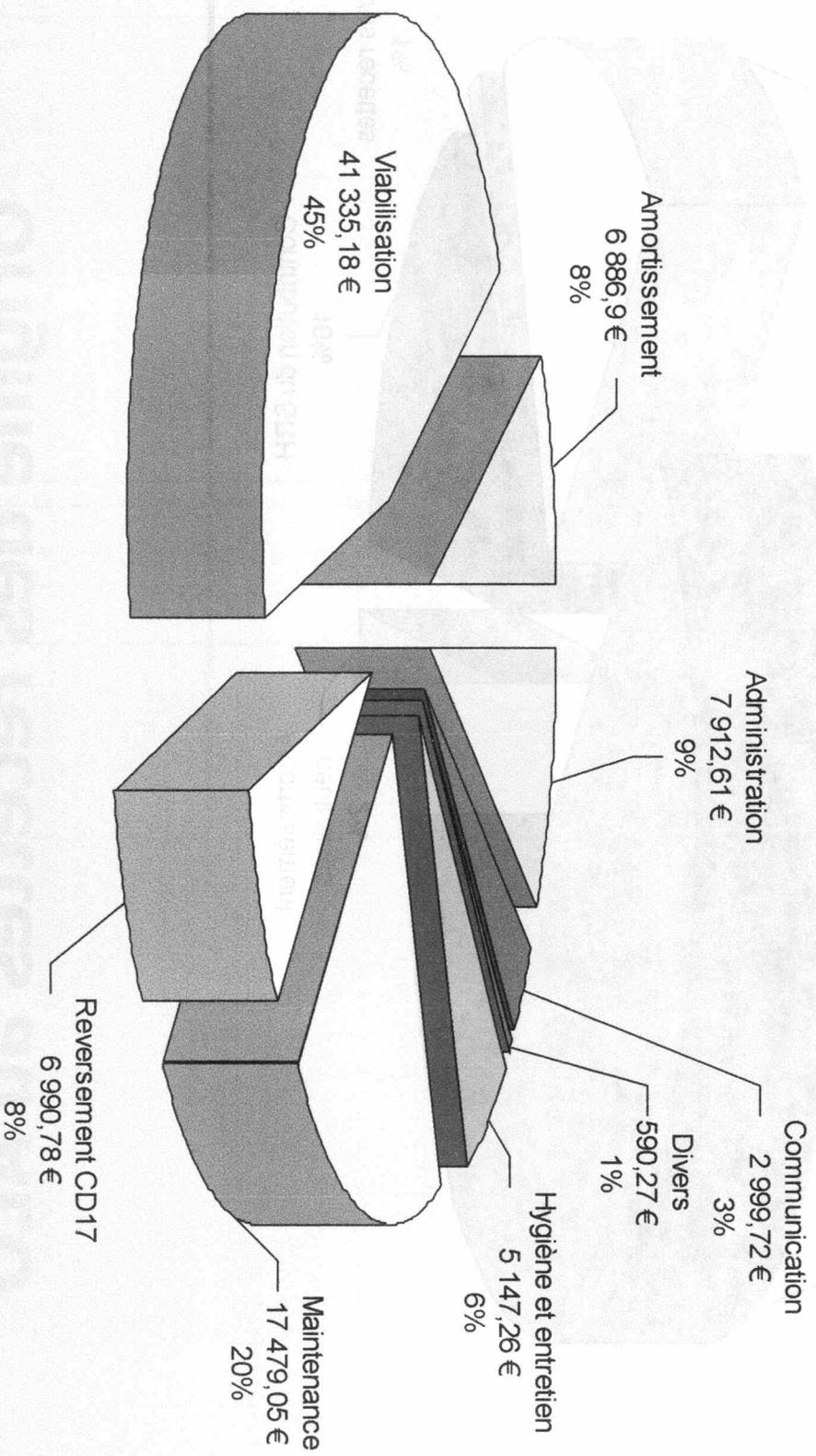


Résultat du service : + 12 003.97 €

Origine des recettes au ALO

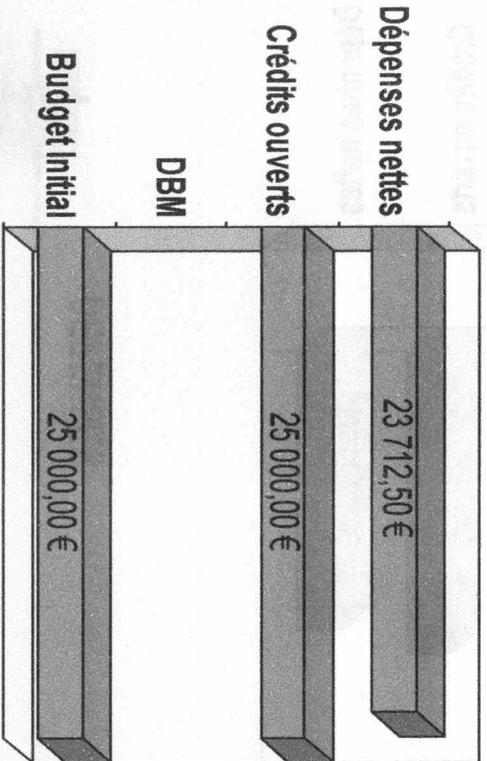


Les domaines de dépenses du service ALO 2020

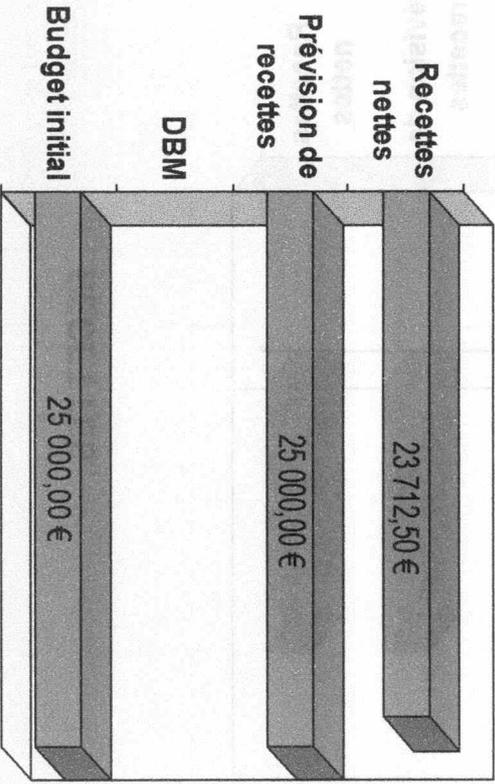


SBN

DEPENSES



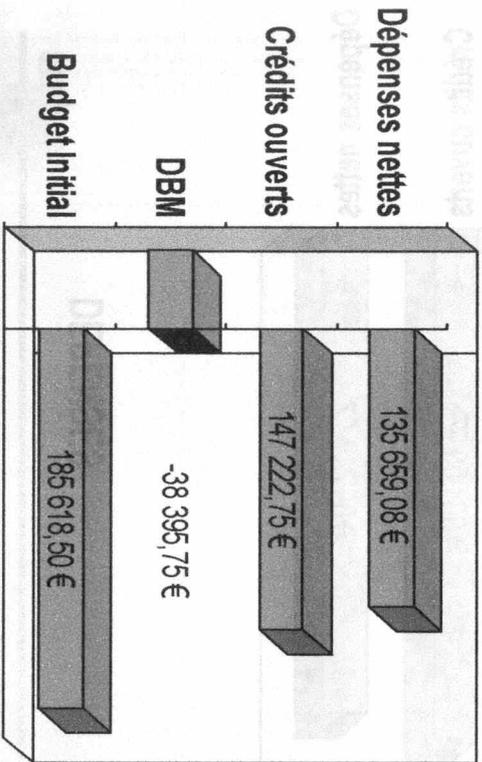
RECETTES



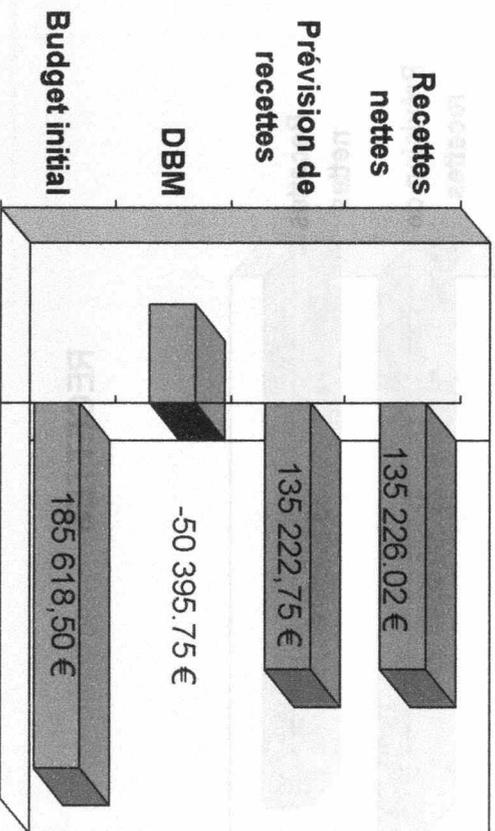
Résultat du service : 0,00 €

SRH

DEPENSES



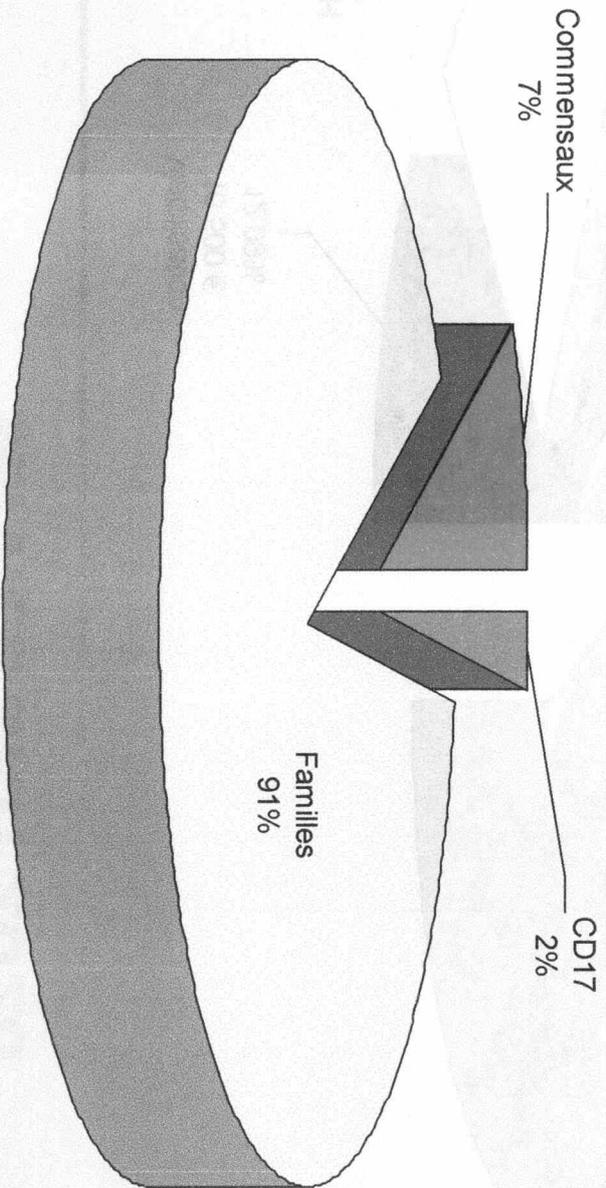
RECETTES



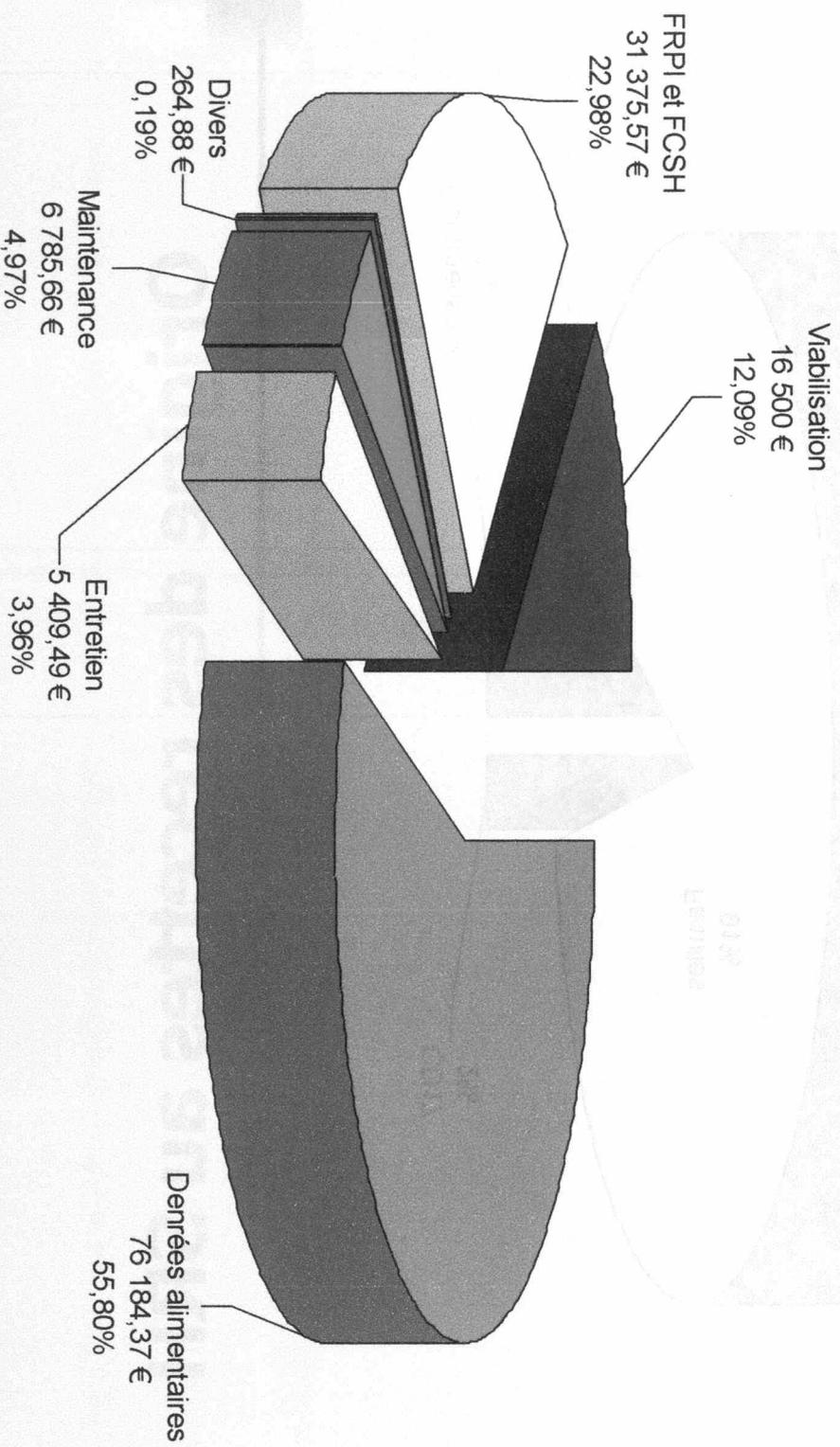
PFR : 12 000 €

Résultat du service : - 433.06 €

Origine des recettes au SRH



Les domaines de dépenses du service SRH 2020

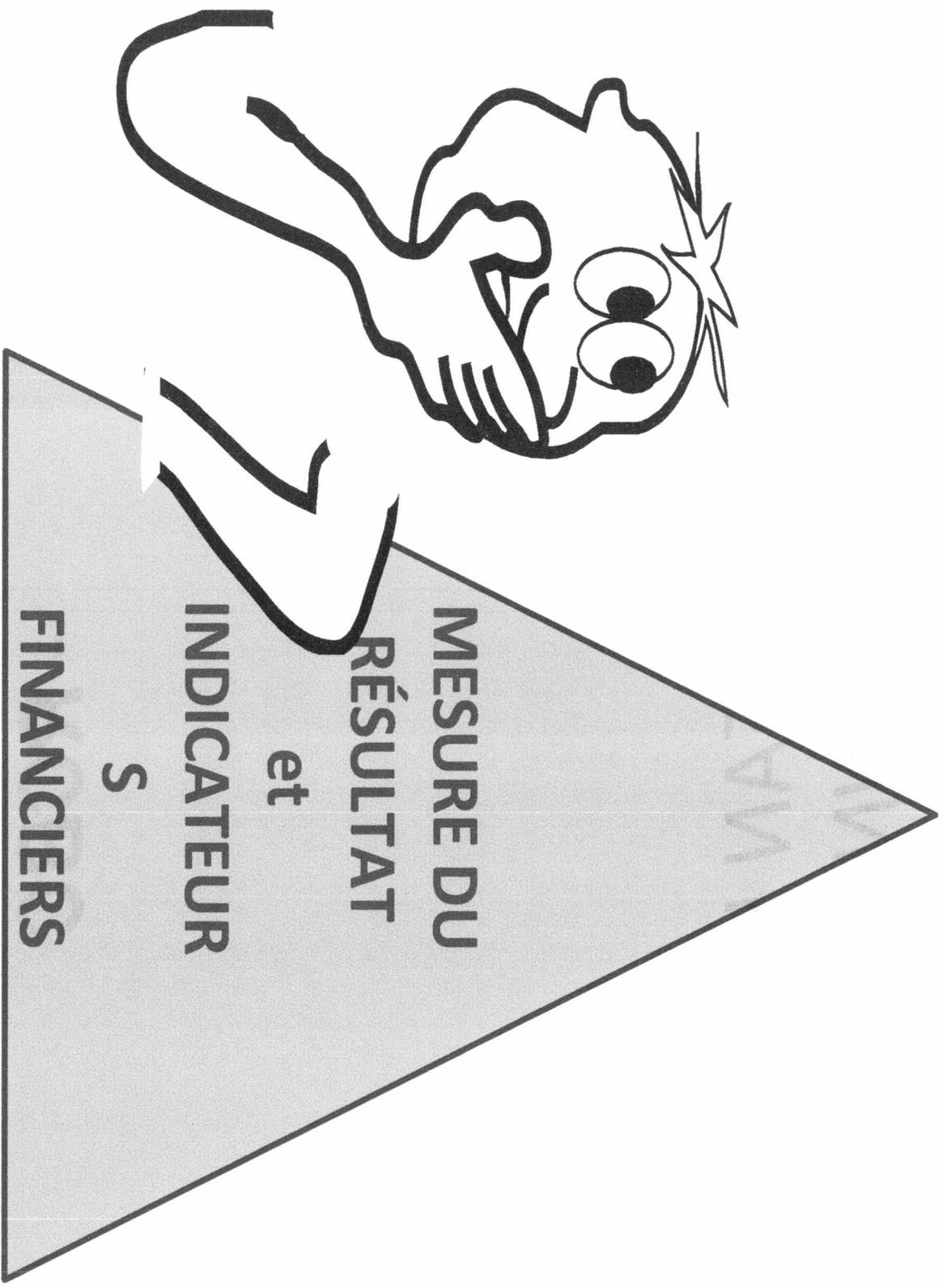


Compte financier 2020

- RCBC

Collège JEAN HAY-
MARENNES





LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Elle correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations de gestion de l'établissement (recettes- dépenses hors amortissements et provisions). La CAF représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie. **C'est la part du résultat qui génère de la trésorerie ou qui en consomme lorsqu'elle est négative.**

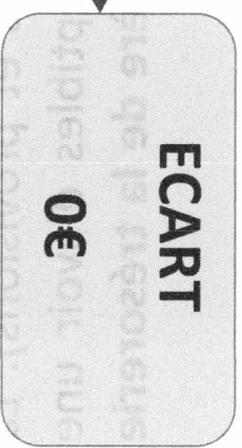
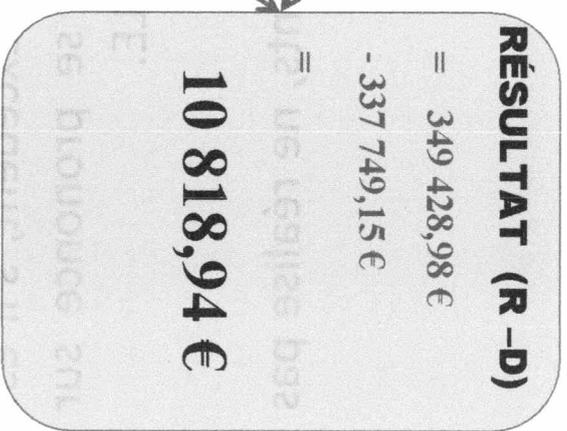
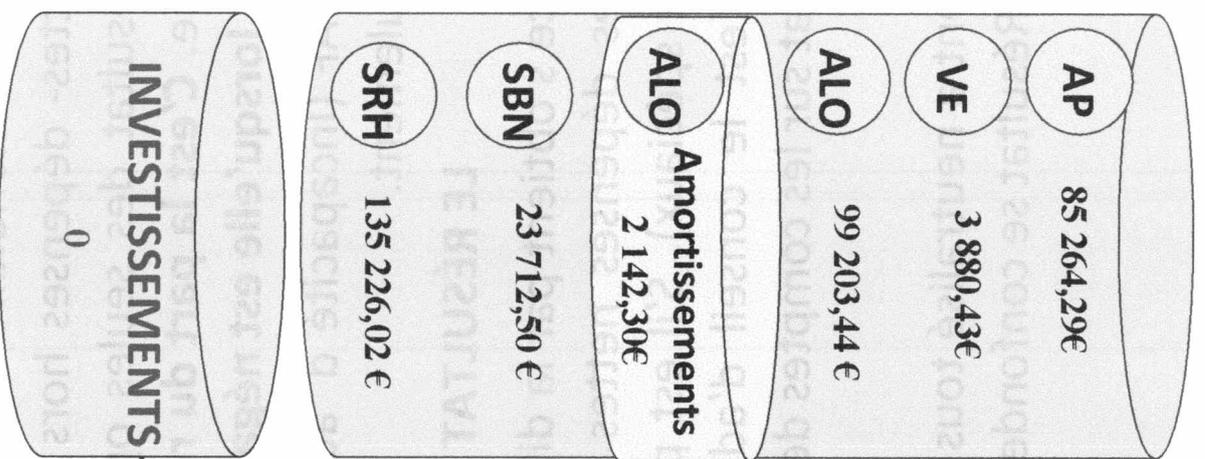
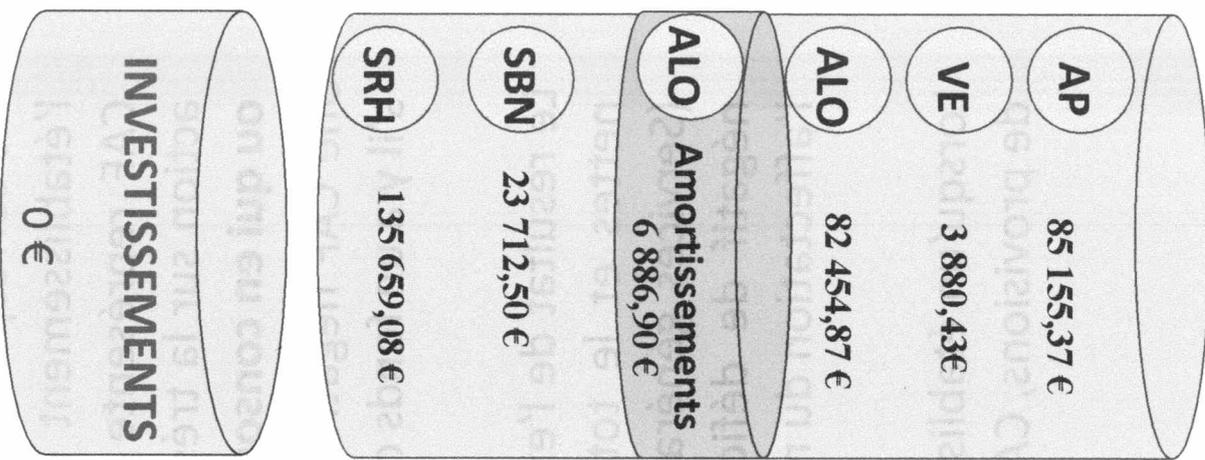
Une CAF négative ou IAF (Incapacité d' autofinancement) n'est possible que s'il y a un fonds de roulement.

LE RÉSULTAT

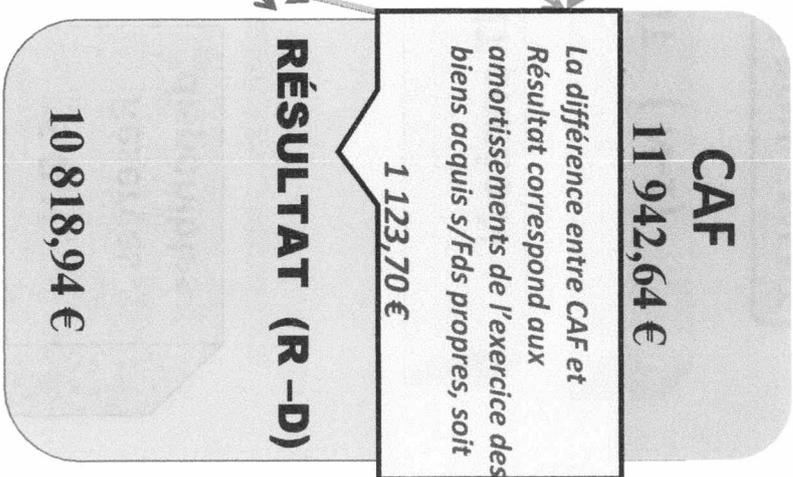
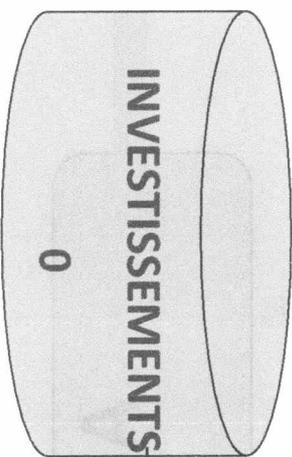
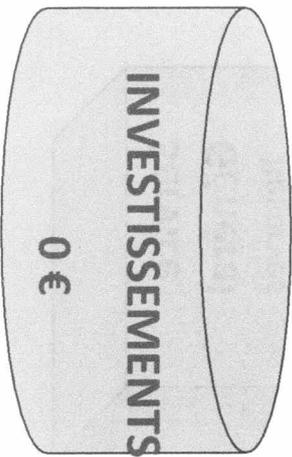
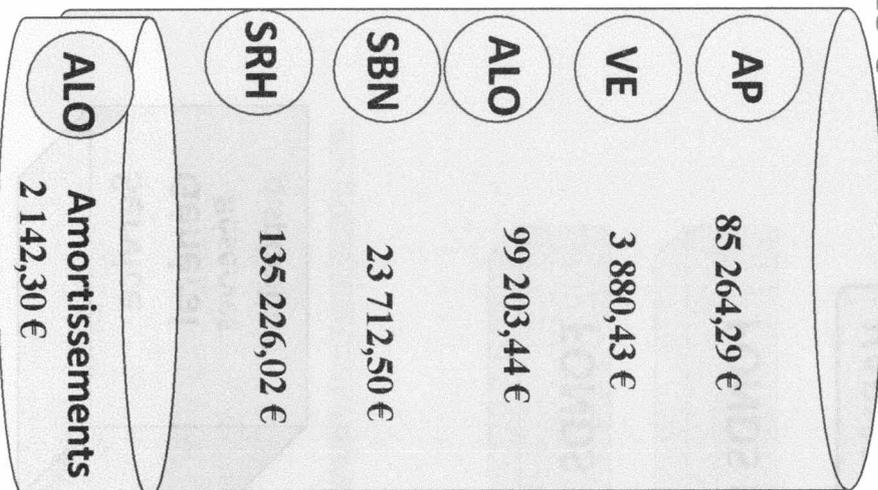
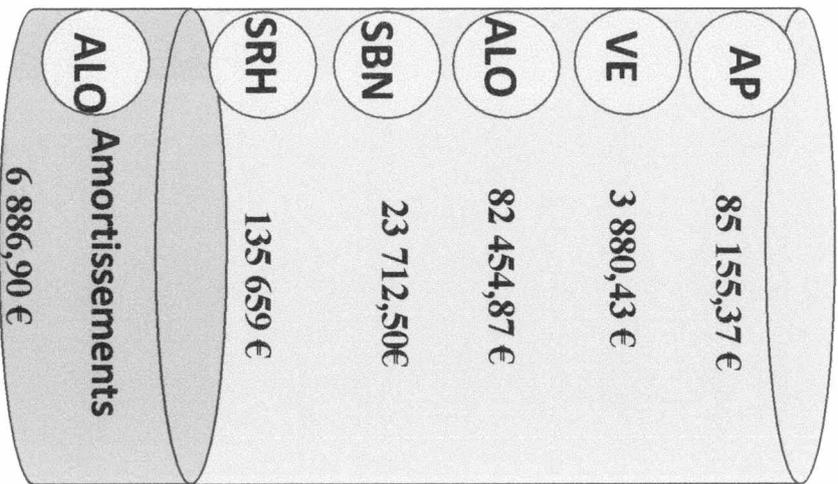
Le résultat de l'exercice s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes et le total des dépenses nettes de la section de fonctionnement (Services généraux et spéciaux). S'il est positif on parle d'excédent, s'il est négatif de déficit. C'est le conseil d'administration qui se prononce sur l'affectation du résultat sur les comptes de réserves de l'EPLF.

Lorsqu'un établissement a neutralisé tous les amortissements, ne réalise pas de provisions, CAF et Résultat se confondent.

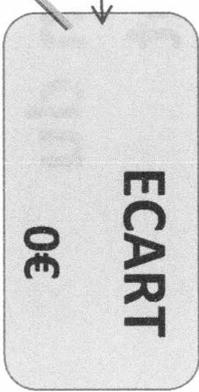
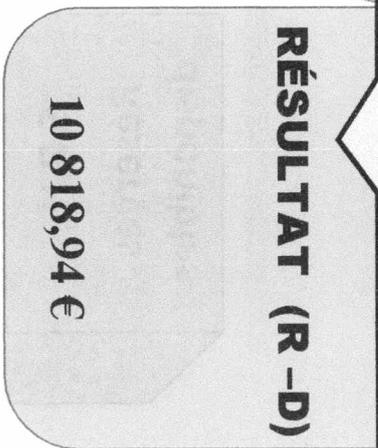
Dépenses nettes = 337 749,15 € Recettes nettes = 349 428,98 €



Dépenses nettes = 337 749,15 € Recettes nettes = 349 428,98 €

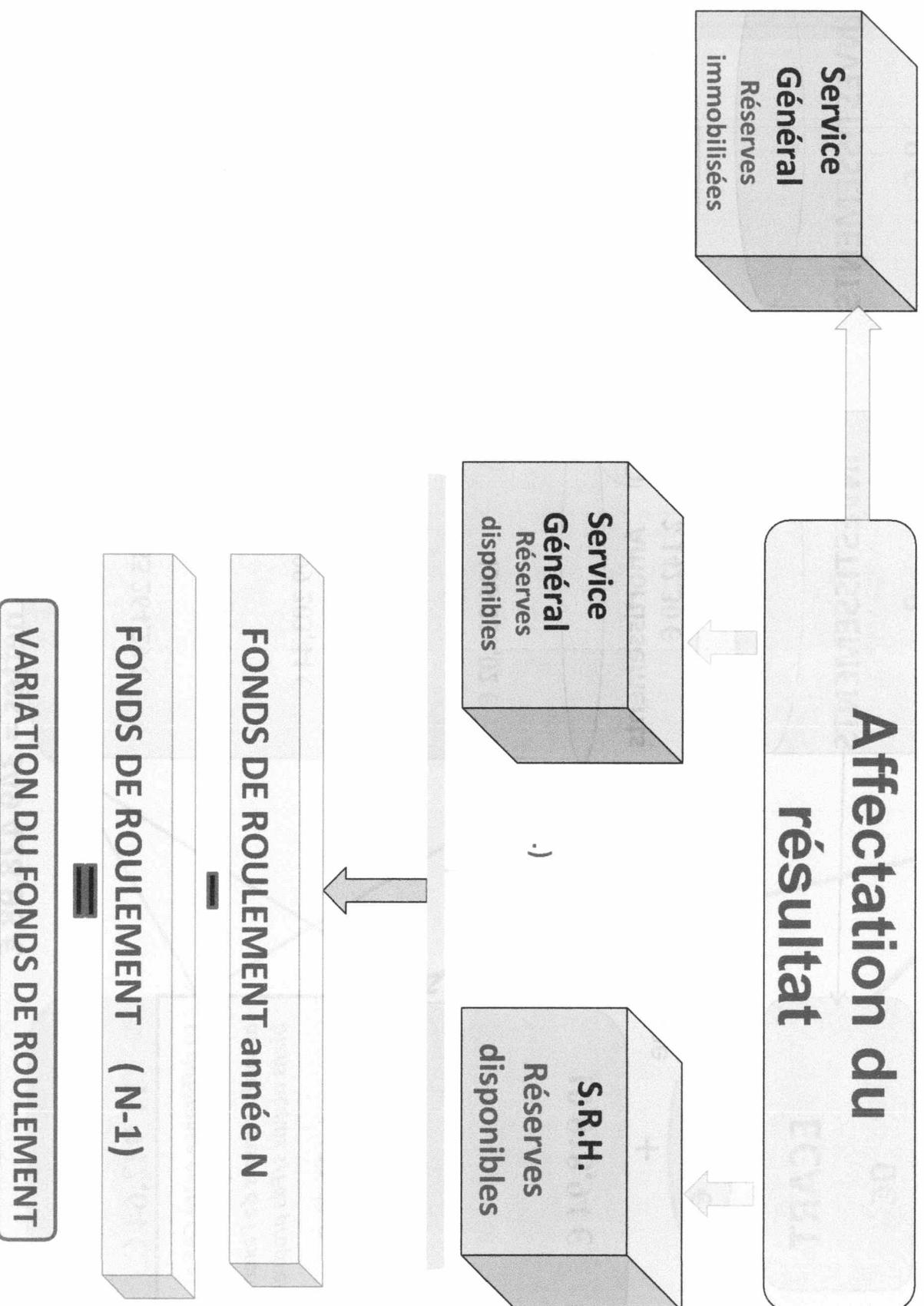


extourne + 3395,57 €

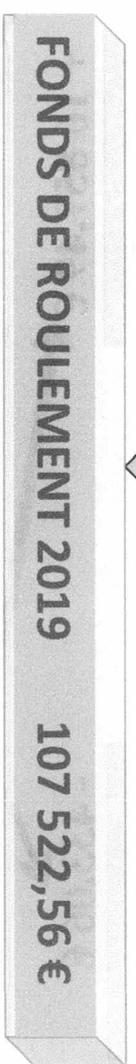
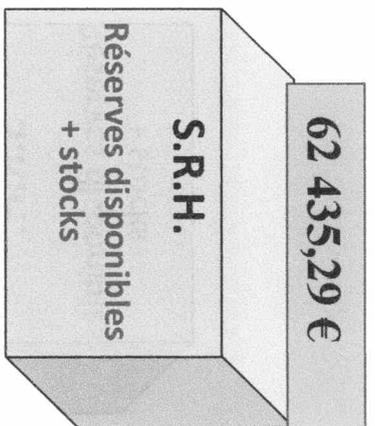
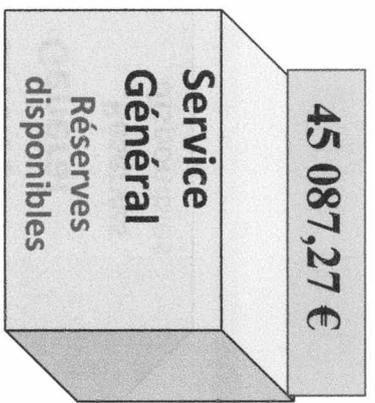
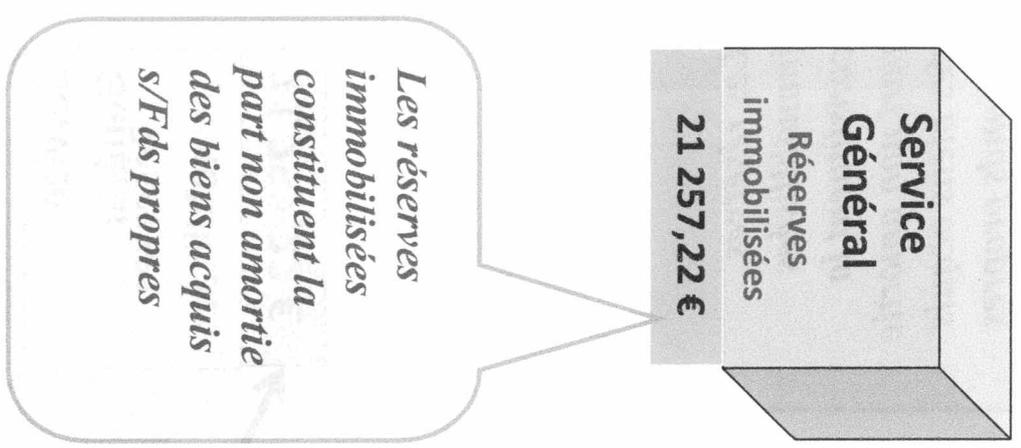


VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT = 16 424,43 €

RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT

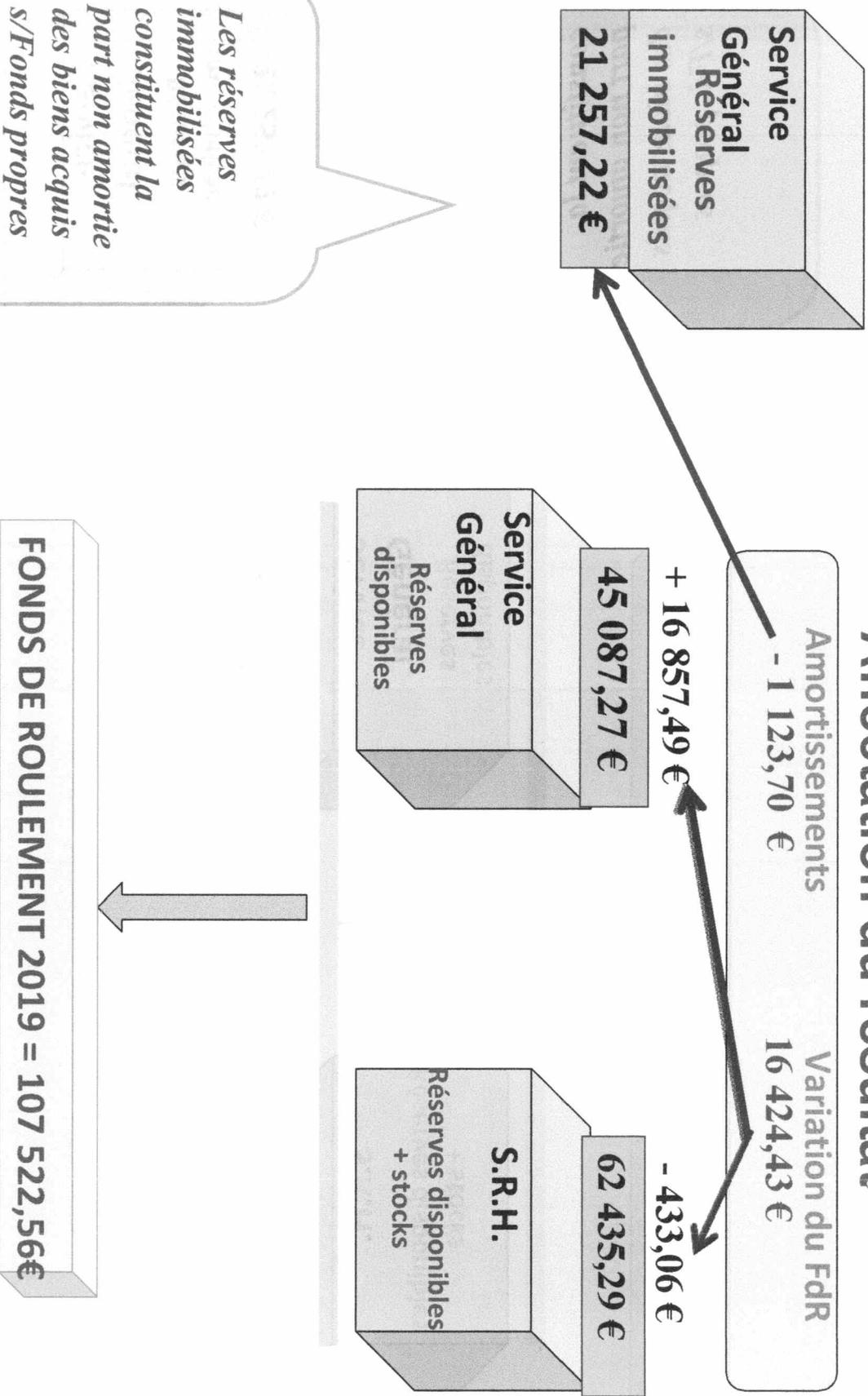


RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT au 1 janvier 2020



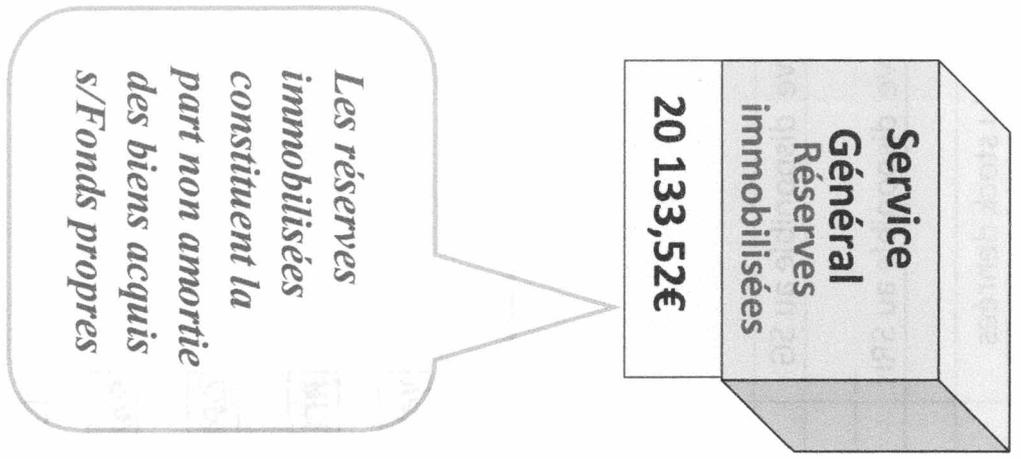
RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2020

Affectation du résultat

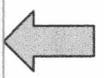
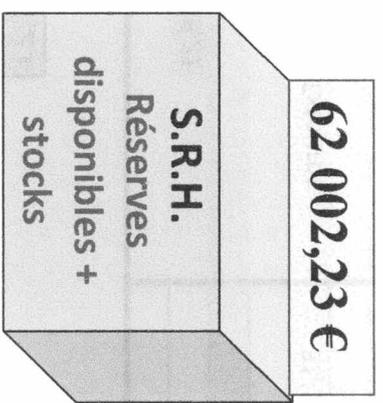
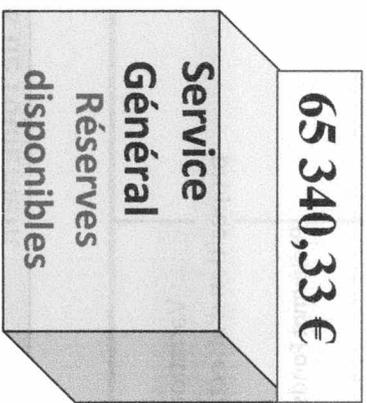


Les réserves immobilisées constituent la part non amortie des biens acquis s/Fonds propres

RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2020



Après résultats



FONDS DE ROULEMENT 2020 = 127 342,56 €

FONDS DE ROULEMENT 2019 = 107 522,56 €

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT = 16 424,43 €

Section Fonctionnelle		(Recettes- dépendances)
RÉSULTAT	10 818,94	

amortissements réels	1 123,70
----------------------	----------

capacité d'autofinancement	11 942,64
-----------------------------------	------------------

OPERATION EN CAPITAL (PFR)	0,00
-----------------------------------	-------------

RELIQUAT EXTOURNE	3 395,57
--------------------------	-----------------

variation de fonds de roulement	15 338,21
--	------------------

	proposition d'affectation du résultat		Extourne	31/12/2019
	01/01/2020	Prélèvement Fonds de Réserve Variation 2019		
reserve disponible au SG	45 087,27	0,00	16 857,49	3 395,57
reserve disponible au SRH	58 811,59	-1 293,95	860,89	57 517,64
valeur du stock denrées	3 623,70			4 484,59
Fonds de roulement	107 522,56	variation FDR 16 424,43		127 342,56

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT - BFDR

Il mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement : de manière simplifiée, il représente la différence entre l'actif circulant (stocks + créances) et le passif circulant (dettes). Le BFDR est très souvent négatif dans les EPLE, ce qui signifie que les dettes et reliquats de subventions sont plus importants que le montant des créances et des stocks.

LE FONDS DE ROULEMENT - FDR

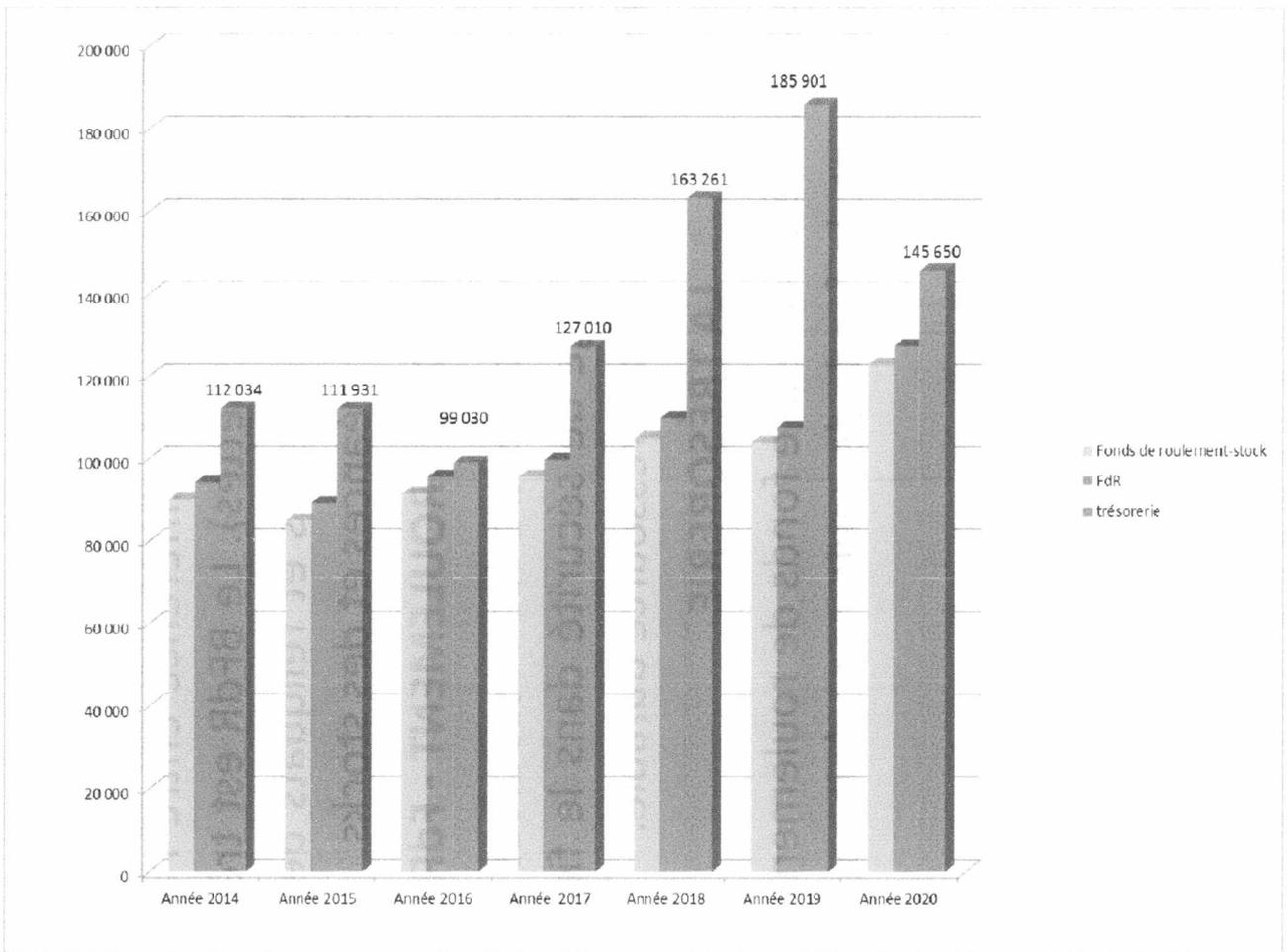
Le FDR représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables, il constitue une marge de sécurité dans le financement de l'EPLÉ à court et à moyen terme. C'est une ressource durable.

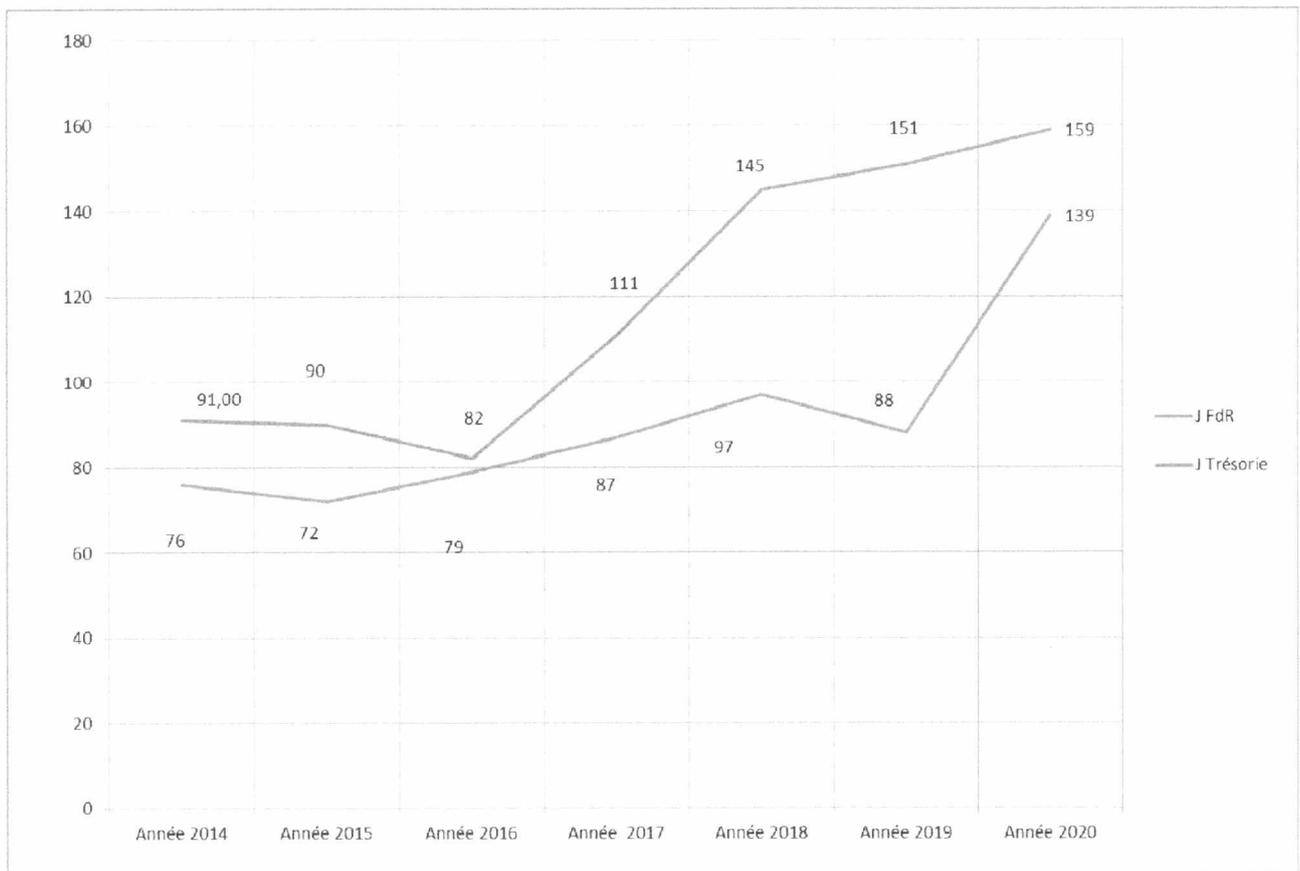
LA TRÉSORERIE

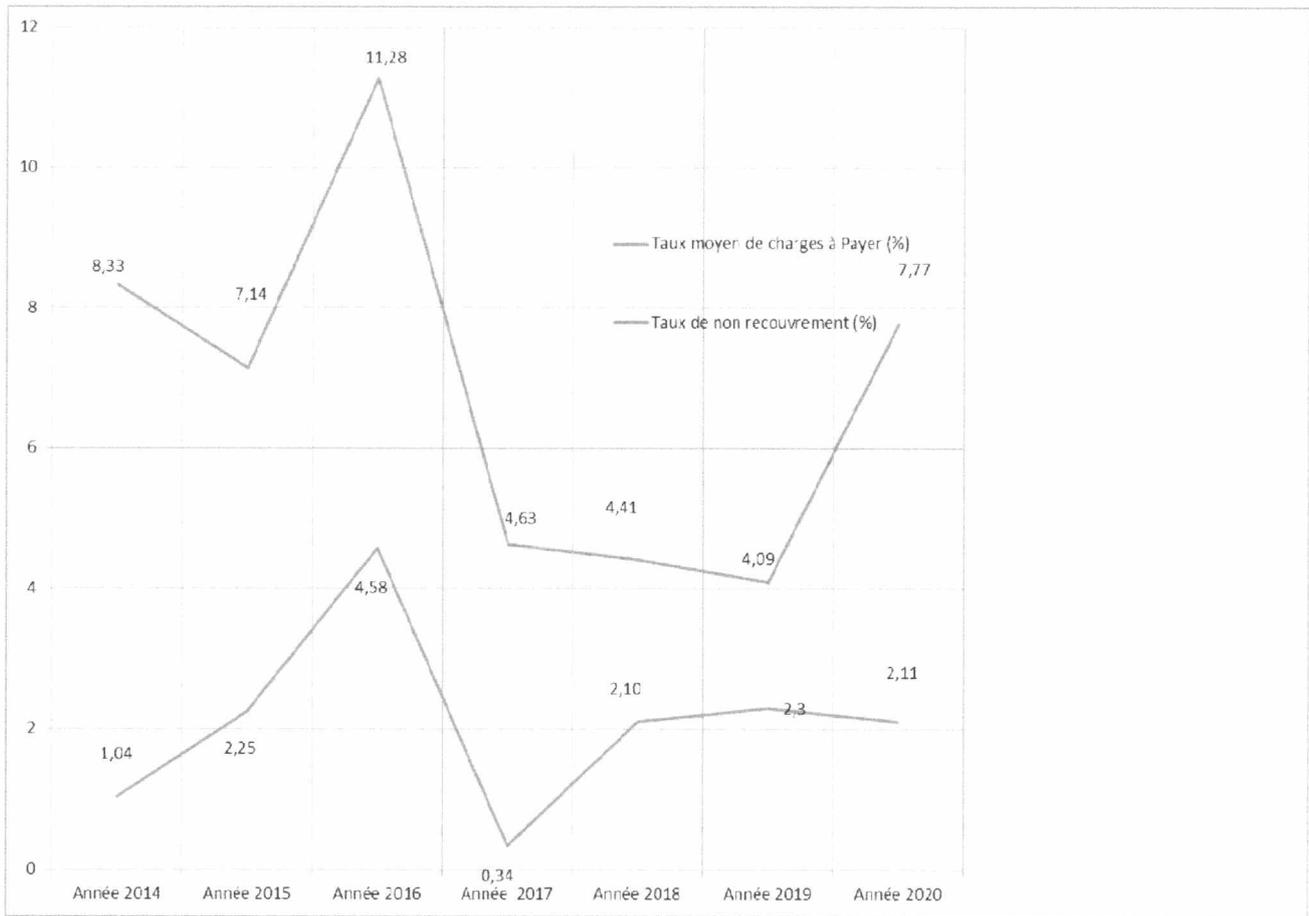
La trésorerie est la différence entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement. Idéalement, le fonds de roulement doit couvrir le besoin en fonds de roulement.

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFDR}$$

$$\text{BFDR} = \text{FDR} - \text{Trésorerie}$$







FIN



AUTOÉVALUATION ÉTABLISSEMENT

AUTOÉVALUATION ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

P1 : Méthode d'auto-évaluation

P2-3 : Présentation de l'établissement dans son environnement

P4-10 : Analyse du domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

P11-16 : Analyse du domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

P17-21 : Analyse du domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

P22-26 : Analyse du domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel, partenarial

P27-28 : Orientations stratégiques, plan d'actions et formations souhaitables dans chacun des domaines



MÉTHODE D'AUTO-ÉVALUATION

De septembre à Novembre 2020 ; Entretiens informels enseignants/chef d'établissement pour recueillir le ressenti de ces derniers sur l'établissement, points forts, points faibles et c...

Novembre 2020 : Entretiens téléphoniques avec toutes les directrices des écoles de secteur (analyse des demandes de dérogations ou départs privés, image du collège par le 1^{er} degré)

12 Novembre 2020 : Réunion du Conseil Pédagogique (Un des thèmes abordés : l'évaluation de l'établissement- Information des personnels enseignants et d'éducation)

Fin novembre : Constitution d'un groupe de pilotage

14 décembre : réunion du groupe de pilotage pour validation des étapes à venir et modalités organisationnelles

15 décembre : Courrier adressé à tous les personnels informant des étapes à venir

Décembre/ Janvier : Administration de questionnaires auprès des élèves de 3^{ème}, de leurs parents et des enseignants via PRONOTE (retours attendus pour le 11/01) : Administration de questionnaires auprès des personnels non-enseignants sous format papier (retours attendus pour le 8/01).

Mercredi 13 janvier après-midi : demi-journée de solidarité sous forme de world cafe : 4 ateliers pour évoquer les 4 domaines à étudier (après présentation des résultats des enquêtes et envoi préalable des indicateurs – ateliers animés par les 4 enseignants impliqués dans le groupe de pilotage), puis retour en plénière

Deuxième quinzaine de janvier :

*réunions de l'équipe des agents conduite par l'adjointe-gestionnaire pour un retour des résultats des questionnaires et recueillir la parole, les ressentis, les solutions proposées...

*réunions de l'équipe des AED et AESH conduite par le CPE avec les mêmes objectifs

Fin février : envoi du 1er document de synthèse résumant ce qui a été fait jusqu'alors

Jeudi 4 mars : réunion du conseil pédagogique : orientations stratégiques préconisées au vu du document élaboré, du plan d'actions, du plan de formation et accompagnements souhaités)

Mardi 23 mars : Présentation du document définitif aux membres du Conseil d'Administration

Analyse du contexte externe et interne de l'établissement

Le collège JEAN HAY est actuellement un collège de catégorie 2 (passage en catégorie 3 à la rentrée 2021).

A la rentrée 2020, il compte 462 élèves répartis sur 18 divisions dont 2 divisions de SEGPA (6^{ème} et 5^{ème}) ouvertes à l'occasion de cette rentrée scolaire. Il compte également une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (TFC : Trouble des fonctions cognitives ou mentales).

Le collège se situe dans un quartier pavillonnaire à MARENNES HIERS BROUAGE, ville située à 24 km de ROCHEFORT (au Nord), 30 km de ROYAN (au Sud) et 45 km de Saintes (à l'est). MARENNES HIERS BROUAGE est une commune nouvelle créée le 1/01/2019, et qui résulte de la fusion des anciennes communes de Marennes et Hiers-Brouage. Elle compte un peu plus de 6200 habitants (recensement 2016) et son maire⁽¹⁾ Mickaël VALLET (depuis 2008) est aussi conseiller départemental du canton de Marennes, et était Président du Pays Marennes Oléron⁽²⁾, siège qu'il n'occupe plus à ce jour, compte tenu de son élection en tant que sénateur de Charente-Maritime ce 27/09/2020. ⁽¹⁾ A ce jour Mme BALLOTEAU, ancienne conseillère municipale en charge de la culture est maire de Marennes Hiers Brouage et ⁽²⁾ c'est M PARENT, maire de Château d'Oléron qui est devenu Président du Pays Marennes Oléron.

Le collège a 50 ans et est bien entretenu. Toutefois, il ne bénéficie pas toujours d'une bonne image et des parents préfèrent mettre leurs enfants au collège privé La Salle de Pont l'Abbé d'Arnoult, situé à une vingtaine de kilomètres de MARENNES-HIERS-BROUAGE.

Le collège compte 5 écoles de secteur : écoles HENRI AUBIN et SAMUEL CHAMPLAIN de MARENNES-HIERS-BROUAGE, école HERRIOT de BOURCEFRANC-LE CHAPUS, école Eric TABARLY de SAINT-JUST-LUZAC et école primaire de NIEULLE SUR SEUDRE. Le lycée de secteur, quant à lui, se situe à BOURCEFRANC-LE CHAPUS à environ 5 km. Ce lycée a la particularité de relever de la compétence de 3 ministères : l'Education Nationale, l'Agriculture et la Mer (lycée de la Mer et du Littoral).

La situation financière du collège est saine (343 jours de fonds de roulement au 29/06/2020). La situation est considérée comme satisfaisante au-delà de 90 jours.

D'après les indicateurs la population accueillie (entrants 6^{ème}) par le collège à la rentrée 2019 est composée de 41,74% de PCS d'origine défavorisée, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (+ 10 points) et à la moyenne académique.

Si en 2016 et 2018, le taux d'élèves en retard de 1 an et plus à l'entrée en 6^{ème} est inférieur à la moyenne du département, ce n'était pas du tout le cas pour 2017 (+ 5 points) et 2019 (+2,5 points).

La part des élèves en maîtrise satisfaisante ou très satisfaisante suite aux évaluations de 2019 est nettement inférieure à celle de la Charente-Maritime (66,97% pour l'établissement contre 84,29% en Français et 57,52% pour l'établissement contre 71,08% en Mathématiques). Ces pourcentages sont toutefois très variables d'une année sur l'autre, les taux en 2018 par exemple étant meilleurs pour les collégiens de Jean HAY en Français (+ 6

points par rapport à la moyenne départementale) alors que les moyennes départementales restent stables. En Mathématiques, toutefois, on constate que depuis 3 ans, les élèves se situent en dessous de la moyenne du département.

Les enseignants du 1^{er} degré qualifient le niveau des élèves du secteur de « plutôt bas ».

Le collège compte une trentaine d'enseignants dont plus de 20% effectuent un service partagé sur 2 établissements. La proportion d'enseignants ayant plus de 8 ans d'ancienneté dans l'établissement n'est que de 29,03% en 2019 soit très inférieure (-11 points) à la moyenne du département. L'âge moyen des enseignants est de 45 ans.

Les parents présentent 2 listes pour les élections au Conseil d'Administration dont 1 FCPE et 1 liste « Optimômes », association constituée de parents et qui a obtenu 4 sièges sur 7 aux dernières élections. Le taux de participation aux élections dépasse les 30%.

Les relations avec les partenaires extérieurs sont nombreuses. Des élèves préparent le BIA avec l'aéroclub voisin, des élèves cadets de la sécurité civile sont formés avec le concours du SDIS, des élèves participent aux concours proposés par la société des membres de la Légion d'Honneur, des éducateurs du Local Jeunes viennent proposer des jeux de société lors de pauses méridiennes, les collégiens fréquentent la médiathèque qui se situe à proximité du collège (implication du professeur documentaliste et d'enseignants de lettres pour faire connaître la médiathèque aux élèves dès leur arrivée en 6^{ème}), la proximité de la salle de l'Estran permet aux élèves d'assister facilement (pas de bus à payer) à des pièces de théâtre ou à la projection de films.

La communauté de Communes du Bassin de Marennes a signé le 17/01/2020 avec l'Agence Régionale de Santé et plusieurs autres partenaires un Contrat Local de Santé (CLS) qui devrait permettre de coordonner les acteurs locaux concernés. L'originalité par rapport à d'autres territoires est qu'il s'articule avec la Convention Territoriale Globale signée en mars 2018 avec la CAF de Charente-Maritime. Ces 2 dispositifs forment ainsi le « Projet Santé-Sociale » du Bassin de Marennes et impliquent des acteurs importants (ARS, Département, CAF, CPAM, Hôpital local, MSA, Education Nationale, CARSAT, Préfecture, CCAM..). Le plan d'action de la convention territoriale vise notamment à repenser le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, développer un réseau d'acteurs parentalité, mettre en place des projets d'utilité sociale pour les jeunes et créer un réseau de professionnels en lien avec les jeunes (des ateliers parents enfants sont organisés au sein des locaux jeunes, un accompagnement scolaire est proposé aux jeunes afin de compléter leur apprentissage scolaire, en lien avec le collège sur le dispositif CLAS en partenariat avec les locaux jeunes et la médiathèque, un projet de réalisation de court métrage est en cours, de même une web télé en lien avec MO TV et un groupe de collégiens est mise en œuvre afin de favoriser l'accompagnement scolaire ludique des jeunes du Bassin de Marennes).

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement					
<i>Acquis scolaires, résultats, poursuite d'études des élèves et équité</i>					
1. Part des élèves en maîtrise satisfaisante ou très bonne en français		2017	2018	2019	
Académie	82,19	87,14	83,51		
Département	83,56	87,75	84,29		
Collège	84,21	93,64	66,87		
Compte tenu des éléments ci-après, il semble important de poursuivre le travail engagé avec le 1er degré sur le français et les mathématiques (cycle 3)					
La part des élèves en maîtrise satisfaisante pour le français est variable d'une année sur l'autre mais on constate qu'en 2019, l'écart avec l'académie ou avec le département est très en défaveur du collège. Les enseignants relèvent de grandes difficultés en lecture et à l'écrit où les fondamentaux ne sont pas acquis.					
2. Part des élèves en maîtrise satisfaisante ou très bonne en mathématiques		2017	2018	2019	
Académie	73,57	72,06	69,61		
Département	74,98	71,81	71,08		
Collège	73,40	67,27	57,52		
La part des élèves en maîtrise satisfaisante ou très satisfaisante est très inférieure à la moyenne académique ou départementale quelle que soit l'année en ce qui concerne les mathématiques. En mai 2018, un document a été élaboré par les PE et PLC dans le cadre des modalités d'enseignement en cycle 3.					
3. taux d'élèves en retard de 1 an et + à l'entrée en 6ème		2016	2017	2018	2019
Académie	8,46	7,78	6,62	4,97	4,00
Département	7,64	6,54	6,01	4,47	3,73
Collège	4,59	11,34	3,70	6,96	2,80
Certaines années le taux d'élèves ayant un retard supérieur à 1 an à l'entrée en 6ème est bien supérieur à la moyenne académique ou départementale, d'autres c'est l'inverse. En 2016, le taux était nettement inférieur à la moyenne académique et les résultats au DNB ont été supérieurs. Il faudra observer les chiffres de cette année avec une situation opposée.					
4. % d'élèves de 6ème d'origine sociale défavorisée		2016	2017	2018	2019
Académie	37,13	36,32	34,91	35,82	34,36
Département	34,44	32,56	29,92	31,30	30,99
Collège	40,91	37,11	44,04	41,74	41,12
Malgré des un % d'élèves de 6ème plus défavorisés que dans le département ou l'académie, on peut constater que les résultats obtenus au DNB sont convenables, notamment depuis 2018					

5. Résultats DNB							
5.1 soutenance projets							
		2017	2018	2019	2020		
Académie		15,20	15,36	15,38			
Département		15,31	15,48	15,39			
Collège		15,72	16,48	15,33			Résultats du collège tout à fait satisfaisants
5.2 moyenne DNB socle							
		2017	2018	2019	2020		
Académie		14,87	14,68	14,87	15,24		Les enseignants font remarquer que les compétences des élèves orientés en 2GT ont été validées d'office depuis quelques années, et que des élèves sont passés en 2GT malgré un niveau jugé fragile
Département		14,71	14,58	14,90	15,33		
Collège		13,45	15,53	15,67	16,42		
5.3 Moyenne écrit français							
			2018	2019	2020		
Académie			8,59	10,05	12,45		Les moyennes obtenues par les élèves du collège JEAN HAY sont inférieures aux moyennes obtenues par les élèves de Charente-Maritime et ceux de l'académie, sauf en 2020.
Département			8,55	10,05	12,36		
Collège			8,23	9,38	12,52		
5.4 moyenne écrit mathématiques							
			2018	2019	2020		
Académie			9,73	7,95	12,25		Les moyennes obtenues par les élèves du collège JEAN HAY sont inférieures aux moyennes obtenues par les élèves de Charente-Maritime et ceux de l'académie, sauf en 2020.
Département			9,65	7,82	12,08		
Collège			8,17	7,12	12,42		
5.5 Taux de réussite DNB							
		2017	2018	2019	2020		
Académie		90,40	86,41	86,45	90,41		Depuis 2019, les résultats obtenus au DNB dépassent les moyennes académiques et départementales, probablement grâce à la validation du socle (?). Des moyens (dédouplements) mis en 3ème dans plusieurs disciplines à poursuivre..
Département		90,17	85,65	85,85	90,37		
Collège		76,77	83,67	86,79	92,78		
5.6 Part des élèves admis avec mention							
		2017	2018	2019	2020		
Académie		72,30	66,34	65,40	75,69		Depuis 2018, la part des élèves du collège ayant obtenu le DNB avec mention a progressé et dépasse depuis 2018 les résultats départementaux et académiques
Département		71,71	65,21	65,18	75,82		
Collège		56,57	71,43	77,36	86,60		

6. Orientation fin de 3ème						
6.1 suivi de cohorte accès 6ème-3ème en 4 ans dans le même collège						
	2016	2017	2018	2019	2020	
Académie	76,46	78,56	78,40	78,31	78,72	
Département	75,99	78,53	78,76	78,14	79,48	
Collège	75,00	77,31	83,85	76,36	83,51	
6.2 Devenir des élèves de 3ème : taux de passage en 2GT						
	2016	2017	2018	2019	2020	
Académie	62,94	62,37	61,83	60,92	62,85	Passage en 2GT supérieur à la moyenne académique depuis 2019
Département	62,98	63,26	61,71	60,98	64,99	
Collège	51,13	60,00	56,36	64,29	63,30	
6.3 Devenir des élèves du collège en fin de 2GT : taux de passage en 1ère Génér						
	2016	2017	2018	2019	2020	
Académie	66,71	67,29	66,46	68,61		En 2016 et 2018, le taux de passage en 2GT était nettement inférieur à la moyenne du département mais le taux de passage en 1ère Générale s'est révélé assez voisin de la moyenne du département, le passage en 1ère technologique étant quant à lui supérieur. En 2017, le taux de passage en 2GT a été meilleur mais l'année suivante, ce sont moins d'élèves qui ont intégré une 1ère -
Département	66,10	67,00	68,09	69,97		86,67% au total contre plus de 88% au niveau départemental
Collège	67,86	67,16	60,00	66,15		
6.4 Devenir des élèves du collège en fin de 2GT : taux de passage en 1ère Tech						
	2016	2017	2018	2019	2020	
Académie	22,55	23,47	22,35	20,64		
Département	21,99	22,92	20,46	19,43		
Collège	14,29	23,88	26,67	23,08		
6.5 % d'élèves obtenant leur vœu 1 en LP						
					2020	
					62,07 %	

		<i>choix pédagogiques, enseignements et apprentissages</i>			
			Anglais LV1, espagnol LV2, Allemand en voie d'extinction (1 groupe en 3ème)		
Offre de formation	LV				Ouverture de la SEGPA à la rentrée 2020 (Niveaux 6ème et 5ème)
	autres		Latin, Dispositif alternants, section foot ULIS, SEGPA		Mis en place
	AP				
			Nombre d'élèves bénéficiant des options		
latin	54				Plusieurs dispositifs concernent les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en difficultés scolaires (ULIS/SEGPA/Dispositif alternants). Avec la suppression de la section bilingue allemand/anglais, seule l'option LCA reste proposée aux élèves n'étant pas dans ces cas. Il semblerait nécessaire d'élargir le choix des options (LCE/ Bilingues Espagnol-anglais) pour valoriser l'image du collège. De plus, cela répond à une logique de réseau puisque proposé au lycée de secteur. Revoir les modalités de recrutement de la section foot semble nécessaire. Nécessité de travailler le savoir-être avec certains élèves
Alternants	12		Dispositif qui fonctionne pour la majorité des élèves mais qui arrive un peu tard dans la scolarité pour certains élèves, quelques problèmes de comportement pour certains		
Foot	12		problèmes de comportement nombreux relevés ces 2 dernières années pour les élèves section foot		
nature des évaluations menées auprès des élèves			Certains collègues en LV et français pratiquent l'auto et l'inter-évaluation, voire l'utilisation de QCM sur Pronote		
Nombre d'EPI			Les EPI ne sont plus "nommés" comme tels mais des projets interdisciplinaires continuent d'exister au sein de l'établissement		
Nombre de co-interventions			Aucune		

<i>Personnalisation des parcours, orientation</i>			
Organisation des parcours d'orientation de l'élève dans l'établissement			
Parcours avenir formalisé			Réunion avec les parents sur l'orientation, conversations téléphoniques nombreuses, stages et mini-stages proposés aux élèves, mais parfois problèmes de transports pour s'y rendre
Utilisation de la plateforme monstagetroisième			
Identification des personnes ressources, diffusion de l'information, constructions des liaisons avec les établissements			20% des élèves de 3ème ayant répondu au questionnaire disent ne pas savoir à qui s'adresser pour les questions relatives à l'orientation (??). Tous les élèves de 3ème ont pourtant une information dès le 1er trimestre par le Psy En et les PP suivent la question de l'orientation de près
Nombre de PAP	6		La grande majorité des enseignants disent donner des travaux différents aux élèves à B.E.P, presque les 3/4 reconnaissant que cela leur occasionne une surcharge importante de travail. 40% regrettent toutefois que les aides apportées ne sont pas suffisantes pour ces élèves
Nombre de PPS	21		Nombreux, ils semblent souvent mal évalués et mis en place sans réel engagement des parents qui se montrent trop attentistes dans un certain nombre de cas d'après les enseignants.
Nombre de PPRE	11		
Nombre de PAI	3		
Nombre d'AESH	4 dont 1 AESH-CO		
Nombre d'élèves ULIS	12		
Nombre d'élèves SEGPA	21 (Ouverture 2020)		Inquiétude des enseignants quant à la mise en place de la 4ème SEGPA sans bâtiment supplémentaire créé pour le moment et de l'équipe sur le pb financement plateau aquacole au lycée de Bourcefranc.

Taux d'absentéisme des élèves en situation de handicap	D'après le CPE, pas supérieur à la moyenne du collège		
profil des décrocheurs dans l'établissement	Enfants du voyage (même si familles sédentarisées)		
<i>Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise</i>			
Taux d'équipement des familles			8% des élèves ayant répondu au questionnaire déclarent ne pas disposer d'ordinateur à la maison, seulement 1% ne dispose ni d'ordinateur, ni de tablette, ni de smartphone et 1% n'a pas accès à internet.
Outils numériques à disposition dans l'établissement	Jun 2019 : 1 ordinateur pour 2,6 élèves contre 2,7 au niveau du département et 2,9 au niveau académique		Site Internet en mathématiques, QCM, Quizinière, Plickaers, Padlet, Classe Interactive, informations diffusées sur le site et via Pronote

Domaine 2 - La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire				
Absence de salle de repos pour les agents et absence de locaux pour pallier ce manque. L'état du gymnase (géré par la CDC) ne permet pas de pratiquer l'EPS de façon satisfaisante : flaques d'eau présentes par moment, chauffage extrêmement bruyant, relevés sonores (80 décibels) conduisant à la difficulté d'une pratique satisfaisante de l'EPS . Les relations entre personnels, entre élèves, entre élèves et adultes sont jugées correctes, voire satisfaisantes pour la grande majorité. Les professeurs principaux aimeraient être davantage informés des cas traités en cellule de veille pour un meilleur suivi de ces élèves				
Peu de conseils de discipline				
<i>Climat scolaire et bien-être à l'école</i>				
<i>Climat scolaire :</i>				
<i>Nombre de conseils de discipline par an</i>				
	2016/2017	2017/2018	2018/2019	
		1	1	
	exclusion définitive avec sursis	exclusion définitive	exclusion définitive	
décision		violence physique	insulte	
motif	vol d'argent	sur élève	enseignant	

		<i>Nombre et types de sanctions par an :</i>		
		2016/2017	2017/2018	2018/2019
	Nbre d'élèves sanctionnés ou punis	194	195	193
	Nbre retenues	550	572	542
	Nbre d'exclusions	50	44	77
	Taux d'absentéisme des élèves			
	% des élèves déclarant se sentir bien au collège			env 85%
<i>Prévention de la violence</i>				
	Suivi des incidents et des actes de violence			
<i>Prévention du harcèlement et du cyberharcèlement</i>				
	Nombre de cas signalés harcèlement et cyberharcèlement			
	Les enseignants estiment que les sanctions et punitions sont trop nombreuses			
	La plupart des retenues sont posées par le service vie scolaire, ce que regrette le CPE			
	chiffre difficile à trouver, Pronote compte dans le % des élèves régime 1 récupérés de façon anticipée par les parents			
	Information qui circule bien entre le CPE et la direction, décisions prises en commun			
	Très peu de cas réels, traités immédiatement quand ils sont révélés, par vie scolaire, direction, service santé/social, Cellule de veille			
	Tous les élèves sont sensibilisés au cours de leur scolarité au collège, 50% des élèves le sont chaque année			
	Nombre et % d'élèves associés aux actions de sensibilisation contre le harcèlement			

	Action de prévention contre le cyberharcèlement et le bon usage des réseaux sociaux (niveau 5ème 2020/2021 formé) ; action de prévention contre le harcèlement à destination des 4ème					Dans le cadre de la prévention du harcèlement et du cyber harcèlement, un travail est fait par les PP lors de la journée de rentrée. Une intervention de 2h est aussi effectuée par l'AS, l'infirmière, le CPE et des enseignants.
Egalité filles garçons						
Statistiques filles /garçons sur l'engagement délégués						
	2018/2019	%	2019/2020	%	2020/2021	%
filles	21	58 %	20	63 %	22	61 %
garçons	15	42 %	12	37 %	14	39 %
	Statistiques filles /garçons licences UNSS					90 licenciés
Actions de lutte contre les discriminations						
Education à la santé						
	Indicateurs de résultats des actions menées					
Traitement de la grande pauvreté						
	Actions en direction des élèves en situation de grande pauvreté					
	Fonds sociaux, les PP rappellent au début d'année aux élèves la procédure pour effectuer les demandes de bourse, l'existence des fonds sociaux, l'adjoignant gestionnaire appelle aussi les familles qui ne paient pas la DP dans les délais pour proposer des dossiers de fonds sociaux qui existent aussi au niveau CD17					
	BILAN CESC					
	Projet égalité filles garçons (niveau 3ème) travail fait aussi au moment des choix d'orientation par les PP de 3ème. Augmentation souhaitable des actions liées à la thématique égalité filles/garçons					

Répartition des élèves selon l'indice de position sociale :					
	2017	2018	2019	2020	
JEAN HAY	99,3	99,1	98,3	98,5	
Département	104,7	105,1	105,4	105,6	Confirmation que les parents des élèves du collège font partie de PCS plus défavorisées
Académie	104,0	104,0	104,1	104,1	24,7% en 2019 contre 22% au niveau département
Taux de boursiers					
Fonds sociaux : montant et évolution					
	Nombre d'élèves concernés	Fonds social collégien	Nombre d'élèves concernés	Total versé	
2018	4422,06	35	4246,50	24	8668,56
2019	4431,41	32	2317,60	14	6749,01
2020	3397,73	24	1617,00	15	3397,73
<i>Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie</i>					
<i>Formalisation des règles de vie</i>					
Regards sur le règlement intérieur					Tendance aux grossières qui s'accroissent, nécessité de contrer cela par des actions à mettre en place pour éviter que cela ne s'amplifie et ce, dès le niveau 6ème
Connaissance du règlement intérieur					Retravaillé il y a peu par les équipes, il semble répondre aux différentes attentes, quelques rappels auprès des parents se sont révélés nécessaires / récupération des enfants de façon anticipée.
<i>Prévention du décrochage</i>					
Organisation mise en place pour prévenir le décrochage					Cellule de veille, repérage des élèves en fin de 4ème dispositif alternants et bon travail de liaison avec le 1er degré (commissions de liaison et PPRE Passerelle) + incitations à participer à devoirs faits par les enseignants
Efficacité des actions anti-décrochages					Amélioration du taux de réussite au DNB

Développement et reconnaissance de l'engagement des élèves			
% d'élèves inscrits à l'UNSS		20 %	
Participation des élèves à des actions de communication (webradio, etc..)		Web Radio projet CDI, groupes de paroles	
Possibilité d'investissement des élèves à des actions citoyennes, artistiques, etc..			Chorale, Projet HIP HOP (1 classe de 4ème), cadets de la sécurité civile, éco-délégués, délégués CVC, atelier pâtisserie. Toutefois les enseignants regrettent souvent le manque de motivation des élèves pour lesquels la notion d'effort semble compliquée. Remise de récompenses pouvant être personnalisées pour inciter les bons élèves.
Temps et espaces scolaires			
% d'élèves DP			93,2% (contre 89,3% au niveau département)
% d'enseignants encadrant devoirs faits		25 %	
Sentiment de sécurité des élèves dans tous les espaces de l'établissement			92% des élèves ayant répondu se sentent en sécurité dans tous les espaces de l'établissement
Actions menées pendant la pause méridienne		Atelier théâtre, jeux de société, UNSS, chorale	
Accessibilité CDI en dehors des heures de cours			Accès tous les jours pendant la pause méridienne et pendant les récréations 2 fois par semaine, accessible aussi pendant les heures de permanence
Possibilité de rangement des objets personnels des élèves		armoire pour casques à vélo, casiers pour les DP (1 casier pour 2) et armoire pour ordinateurs élèves MDPH	
Programme d'amélioration des espaces et des locaux avec les collectivités territoriales			Projet végétalisation du collège lancé à la rentrée 2020, toutefois absence de salle de pause pour les agents et d'un vrai foyer élèves. État du gymnase ne permettant pas une pratique de l'EPS dans des conditions satisfaisantes.

<i>Inclusion scolaire et équité</i>					
Effectif des élèves à besoins particuliers			environ 60 (13% de l'effectif)		
Taux d'absentéisme des élèves à B.E.P		pas de spécificité relevée par la Vie Scolaire			
Nombre d'élèves ULIS et SEGPA			12 + 21	33	Inclusion bème SEGPA impossible en 2020/2021 car déjà 27 ou 28 élèves dans chaque classe de bème - seulement 2 élèves inclus dans une discipline - à développer
Présence parents élèves ULIS et SEGPA dans les instances		oui, en CA comme en conseils de classe			
<i>Développement de la coopération entre élèves</i>					
Mise en œuvre de la coopération entre élèves					83% des élèves ayant répondu estiment que l'entraide entre élèves est bonne ou très bonne, 41% des enseignants ayant répondu disent souvent proposer aux élèves des exercices qui les incitent à collaborer ensemble. Mise en place de binômes au sein des classes à généraliser et de binôme inter-niveaux dans le cadre de devoirs faits ?

		<p>Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement</p>	<p>Les demandes de formation émises par les enseignants concernent plus particulièrement l'évaluation des élèves, la gestion de la classe et du comportement, l'usage pédagogique du numérique, les AED et AESH regrettent le manque de formations proposées dans le domaine du numérique, les AESH aimeraient aussi être sensibilisées aux neurosciences pour mieux aider les élèves</p>	
		<p><i>Orientations stratégiques de l'établissement, projet de l'établissement et contrat d'objectifs</i></p>		
		<p>Axes du projet d'établissement</p> <p>Axe 1 : Encourager l'autonomie de l'élèves par les pratiques pédagogiques</p>	<p>Dispositif devoirs faits jugé peu efficace par les enseignants en dehors du niveau 6ème, PPRE très nombreux semblant trop souvent mal évalués et difficulté d'associer les parents</p>	
		<p>Axe 2 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active du parcours éducatif</p>	<p>dispositif alternant jugé très efficace, permet aux élèves d'obtenir le DNB dans davantage de cas, mais des élèves perturbateurs gênent parfois le groupe, facilité l'aide à la recherche d'apprentissage, des projets communs dans le cadre du PEAC par exemple, du parcours citoyen...</p>	

	<p>Axe 3 : Mieux communiquer</p>	<p>Des enseignants regrettent le manque de temps de concertation entre collègues, les AESH souhaitent bénéficier de plus de temps de dialogue avec le chef d'établissement, les AED que la communication soit renforcée par le biais de l'agenda Pronote ou le renforcement de certaines procédures de transmission d'informations. Le collège souffre d'un déficit d'image (image d'un établissement plutôt difficile) persistant malgré la communication faite sur le site et à travers certains articles de presse (engendrant quelques départs dans le privé). Organisation de rencontres informelles avec les parents/fonctionnement du collège et présentation de l'outil Pronote aux parents des élèves de 6ème dès le début de l'année scolaire</p>
	<p>Axe 4 : Encourager et accompagner l'innovation et l'expérimentation</p>	<p>Sans remettre en question l'utilité et l'intérêt de l'utilisation des pratiques liées aux sciences cognitives, les enseignants n'ont pas adhéré pour nombre d'entre eux à ce projet. Ils ne se sentent pas prêts à s'investir par manque de lisibilité et de résultats. (expérimentation CARDIE neurosciences depuis 2017)</p>

<p>Les moyens sont mis sur le français et les mathématiques dès le niveau 6ème pour compenser la faiblesse des résultats aux évaluations 6ème et tenter de combler les lacunes. De même l'anglais dispose de moyens supplémentaires en 6ème car le niveau des élèves est très hétérogène en fonction des écoles dont ils sont issus. Enfin les disciplines, sciences et technologie disposent de moyens dans le cadre de la préparation des épreuves écrites du DNB et/ou pour faciliter les manipulations.</p>	
<p>DGH et projet d'établissement</p>	
<p><i>Fonctionnement des instances de l'établissement</i></p>	
<p>Résultat des votes en CA</p>	
<p>enseignants</p>	<p>3 candidats seulement en 2020, aucun l'année précédente</p>
<p>parents</p>	<p>2 listes : FCPE + Optimômes, 3 élus par liste en 2019, 3 FCPE + 4 Optimômes en 2020</p>
<p>Nombre et calendrier des instances et groupes de travail</p>	<p>3 à 5 conseils pédagogiques par an, réunions de conseils d'enseignement en cas de besoin et au moins 1 fois par an, le plus souvent les réunions du conseil pédagogique sont ouvertes à ceux qui le souhaitent (hors contexte crise sanitaire)</p>
<p>Modalités de préparation des réunions, CR ou relevés de conclusions</p>	<p>Compte-rendus diffusés à l'issue des réunions</p>

<i>GRH, management interne et développement professionnel des personnels</i>					
Ancienneté dans l'établissement					
	2016	2017	2018	2019	
JEAN HAY	6,9	7,4	6,9	7,9	Nombre d'enseignants résident à proximité du collège, ceux qui demandent une mutation le font généralement pour rapprochement de domicile et/ou souhaite d'être en lycée
Département	6,8	6,9	7,4	7,6	
Académie	6,7	6,8	7,2	7,4	
	Âge moyen des enseignants				
	Répartition par tranche d'âge				
	2016	2017	2018	2019	
< 35 ans					
JEAN HAY	18,8	16,1	12,1	12,9	
Département	13,8	13,7	12,8	11,2	
35-50 ans					
JEAN HAY	62,5	71,0	69,7	64,5	
Département	60,7	60,8	59,7	59,3	
>50 ans					
JEAN HAY	18,8	12,9	18,2	22,6	
Département	25,5	25,4	27,5	29,5	
	Absence des personnels et protocole de remplacement				
	Les enseignants sont alertés quand un collègue est absent pour qu'ils puissent assurer le remplacement, à condition qu'ils aient la classe, ils ne le souhaitent pas dans le cas contraire, peu de RDC assurés et nombreuses heures de cours perdues non compensées.				

	Axes de travail en matière de RH : Accueil, intégration, accompagnement	Les nouveaux arrivants reçoivent un livret d'accueil et si le temps le permet bénéficient d'une visite de l'établissement. Leur arrivée est annoncée sur l'hebdo qui paraît chaque fin de semaine
	<i>Coopération et concertation dans l'organisation du travail</i>	
	Besoins, modalités et efficacité de la coopération et de la concertation	Les enseignants regrettent un manque de temps pour se concerter
	<i>Communication interne</i>	
	Outils de la communication interne	Un hebdo "JEAN HAY INFO" diffusé à tous les personnels en fin de semaine pour S+1 depuis sept 2020, msg Pronote, mails, affichage, agenda Pronote, Calendrier annuel mis à jour tous les mois
	<i>Dialogue social</i>	
	Modalités de représentation (liste unique ou pas au CA)	1 liste pour les personnels
	Taux de participation aux élections	63,83% PEE - 100% ASSTE
	<i>Formation et plan de développement professionnel</i>	
	Existence de plan de formation de proximité	Dans le cadre du réseau ECLORE LE CHAPUS, proposition de FIL
	% de personnels ayant bénéficié d'une formation au cours des 3 dernières années	chez les personnels enseignants et d'éducation, 54% Les AED regrettent de ne pas voir bénéficier de davantage de formation.

<p>Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial</p>		<p>38% des enseignants ayant répondu à l'enquête disent ne jamais avoir mis en place de projets avec des partenaires extérieurs, le manque de temps étant le plus souvent évoqué pour l'expliquer</p>	
<p>Lien avec les corps d'inspection pour accompagner la politique de l'établissement</p>		<p>IA IPR EVS présente aux réunions du réseau ECLORE, accompagnement sur sollicitation, IEN et conseiller numérique durant le confinement. Toutefois, les enseignants regrettent que les échanges avec leurs IA-IPR soient limités au RDV de carrière en ce qui les concerne</p>	
<p>Circuits et procédures de communication avec la collectivité de rattachement, liste des interlocuteurs privilégiés</p>		<p>Chef d'établissement et Adjointe-gestionnaire, interlocutrices privilégiées du CD17, représentants des collectivités présents en CA</p>	
<p>Réseaux dans lesquels s'intègre l'établissement</p>		<p>L'établissement appartient au réseau ECLORE de Bourcefranc, des échanges avec les lycées existent, de même qu'avec le CIO de ROCHEFORT</p>	
<p>Contenu et impact du conseil école collège</p>		<p>Meilleur suivi au sein du cycle 3, projets communs, bilan très positif, les enseignants en revanche souhaiteraient n'y participer que si l'ordre du jour concerne leur discipline</p>	

<p>Actions avec les écoles de secteur (accueil, intégration des élèves de 6ème)</p>	<p>Habituellement 1 journée d'intégration CM2 au collège, 1 journée d'intégration 6ème en septembre et séjour ski en janvier, projets communs dans certaines disciplines</p>	<p>Travailler avec le 1er degré sur la notion d'effort à laquelle les élèves ne semblent plus habitués.</p>	
<p>Contenus et impacts des relations avec les lycées qui accueillent des élèves</p>	<p>Relations privilégiées avec le lycée de Bourcefranc, Lycée de secteur, actions de liaisons en cours de développement, mais encore insuffisantes à ce jour</p>	<p>Nécessité de renforcer la liaison 3ème/2nde avec le lycée de secteur, afin de permettre aux élèves de mieux réussir au lycée, absence de journée d'immersion pour les collégiens en dehors des mini-stages proposés essentiellement en voie pro</p>	
<p>Accueil des parents et conception partagée des RDV communs</p>			
<p>Nature et nombre de réunions organisées avec les parents</p>		<p>71% des parents déclarent avoir déjà eu un RV avec un professeur ; 25% à la demande de l'enseignant, existence de 2 réunions parents professeurs par an et par niveau, RDV individuels en fonction des besoins, parfois remises de bulletins en mains propres</p>	
<p>Taux de participation des parents aux élections</p>		<p>31,26% en 2020 (31,25% en 2019)</p>	
<p>Participation des parents aux conseils de classe</p>		<p>au moins 1 parent présent à chaque conseil de classe</p>	

<p>Voyages et sorties scolaires : objectifs, élèves concernés, impact</p>	<p>Séjours Cardiff, Bruxelles, Ski, Visites sites divers (Fâ, Paléosite, Cité de l'huître, Saintes, Trizay... Futuroscope, Puy du Fou...), conformément au projet d'établissement, bilan très positif, contribuant à l'ouverture des élèves, améliorant les relations entre élèves et adultes</p>	<p>Nécessité de poursuivre cette ouverture culturelle et à l'international pour compenser le fait que les élèves sortent peu de chez eux</p>
<p>Participation à des projets de type e-twinning</p>		<p>Projet e-pais en anglais correspondance 5ème et 3ème</p>
<p>Partenariats PEAC</p>		<p>Médiathèque Marennes, Théâtre de la coupe d'Or, cinéma Estran, intervenants extérieurs (auteur BD, danseur HIP HOP...), augmentation de la collaboration, bilan ressenti comme très positif</p>
<p>Partenariats Parcours citoyen</p>		<p>Projet cadets de la sécurité civile, partenariat gendarmerie, Concours de la Légion d'Honneur, partenariat avec le Local Jeunes de Marennes, bilan ressenti comme très positif</p>

<p>Partenariats Parcours Avenir</p>	<p>Psy EN, Forum des métiers en ville(commune), CIO, interventions diverses (CFA..), CCI, parents d'élèves, Entreprises, Lycées.. Bravo Les artisans, mise en place d'un forum des métiers en 2021, sortie 4ème Rêve d'Icare programmée en juin 2021, dispositif alternants, site et Pronote régulièrement alimentés</p>	<p>Actions à développer auprès des niveaux 5ème et 4ème, notamment PPRE 4ème pour des élèves reperés.</p>	
<p>Partenariats engagés avec le monde économique et technologique</p>	<p>séquences d'observations en entreprises, information sur le site</p>	<p>A développer, classes en entreprise ? Interventions en classe ? L'outil en main ?</p>	
<p>Organisation stages 3ème, difficultés éventuelles de mise en œuvre</p>		<p>Accord au sein du réseau ECLORE pour que chaque établissement le fasse à des dates différentes, 5J en 3ème</p>	
<p>Partenariats Parcours Santé</p>		<p>Assistante sociale, Infirmière, Professeur SVT... Prevention harcèlement, Sensibilisation don du sang, Usages réseaux sociaux, formations PSC1, actions CESC</p>	
<p>JPO et autres manifestations</p>		<p>1 samedi matin JPO au printemps, participation fête de la sciences en octobre (cognit'classes), spectacles chorale et danse</p>	
<p>Fréquence de mise à jour du site internet, contenu du site</p>		<p>A minima 1 fois par semaine pour menus du restaurant scolaire pour la semaine à venir, informations JPO, propositions de stage, les enseignants estiment qu'il y a trop d'informations non hiérarchisées (?) et que le site est peu attractif de par sa présentation</p>	

Nature des contenus et des formes privilégiées par l'établissement en fonction des cibles	Informations aux parents, Informations d'ordres pédagogique ou financier, une grande majorité de parents utilisant l'espace numérique			
	2017	2018	2019	2020
Nombre de connexions au site internet	18877	21353	57738	74841
			En nette progression depuis 2017	

Synthèse

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Orientation stratégique : Proposer une offre diversifiée, adaptée aux différents profils d'élèves, en vue d'une élévation du niveau de tous et tenant compte du potentiel de chacun

Actions à mettre en place pour répondre aux attentes :

- Utiliser le Dispositif devoirs faits et l'accompagnement personnalisé comme levier pour faire progresser tous les élèves
- Renforcer les PPRE de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour répondre aux besoins de certains élèves
- Poursuivre le dispositif « alternants » pour permettre aux élèves les plus en difficultés de garder la motivation et de réaliser un parcours réussi
- Etoffer l'offre de formation en cohérence avec le réseau ECLORE pour répondre à la demande et permettre aux élèves de s'élever le plus possible
- Installer de façon durable et efficiente les classes de SEGPA
- Poursuivre la politique d'inclusion pour tous
- Accentuer le travail engagé avec le 1^{er} degré sur le français et les mathématiques

Formations souhaitables :

- Former les enseignants pour lutter contre la démotivation et le manque d'ambition des élèves, des parents ;
- Former les enseignants (voire les AESH) sur la prise en charge du handicap et les troubles des apprentissages

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Orientation stratégique : Améliorer l'engagement des élèves au sein de l'établissement et permettre à tous de bénéficier d'un cadre agréable

Actions à mettre en place pour répondre aux attentes :

- Développer la démarche E3D
- Améliorer le cadre de vie des agents et des élèves, notamment pour les moments de pause
- Améliorer les conditions de pratique de l'EPS (cadre actuellement plutôt dégradé)
- Améliorer le comportement des élèves face aux réseaux sociaux et dans les échanges interpersonnels
- Développer les actions de cohésion (journée d'intégration, journée sportive inter-degré, lutte contre les discriminations dans le cadre du CESC...)
- Associer les personnels d'éducation aux actions inhérentes au Parcours citoyen
- Utiliser l'UNSS comme levier
- Développer la coopération entre élèves

Formation souhaitable :

- Former les élèves sur le bon usage d'internet et des réseaux sociaux

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Orientation stratégique : Continuer à développer la communication interne et externe de l'établissement et la coopération pour une meilleure efficacité

Actions à mettre en place pour répondre aux attentes :

- Réserver des temps d'échanges sur des problématiques identifiées, favoriser les temps de concertation
- Impliquer les familles à travers des actions communes,
- Créer des moments d'échanges avec les parents,
- Utiliser tous les outils permettant de communiquer (Site du collège/Pronote/Presse...)
- Valoriser les actions mises en place dans l'établissement

Formations souhaitables :

- Formation des enseignants à l'évaluation des élèves, la gestion de la classe et du comportement, l'usage pédagogique du numérique
- Formation des AED et AESH au numérique, et AESH aux neurosciences

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Orientations stratégiques : Développer les relations inter-degrés et Poursuivre la politique d'ouverture culturelle, économique et à l'international

Actions à mettre en place pour répondre aux attentes :

- Développer les liaisons avec le lycée de secteur pour mieux faire réussir les élèves,
- Assister à des séquences pédagogiques dans le 1^{er} degré et accueillir des professeurs des écoles dans les classes de 6^{ème},
- Echanger sur les élèves lors du passage en 6^{ème} et en 2^{nde} pour mieux faire réussir les élèves,
- Faire participer les élèves à des sorties théâtre, cinéma, musées
- Organiser des séjours à l'étranger
- Poursuivre les actions en lien avec le monde économique

Formations souhaitables :

- Formation de certains enseignants à la découverte de l'entreprise
- PP 3^{ème} : Liaisons 3^{ème}/2^{nde}

Motion déposée par les enseignants au conseil d'administration

Marennnes, le 23 mars 2021

Les enseignants du collège Jean Hay tiennent à porter à la connaissance du CA, par la lecture et l'inscription au Procès verbal de cette motion, leur très vive inquiétude face à une forte dégradation du climat scolaire. Il a été constaté de nombreux incidents pendant les cours et en dehors, des comportements qui sont parfois accompagnés d'un sentiment d'impunité de la part de certains élèves. Nous demandons que le règlement intérieur de l'établissement soit appliqué à la lettre et que, dans la mesure du possible, le choix des mesures de sanction s'effectue chronologiquement au plus près des faits. Nous réclamons que l'échelle des sanctions soit respectée jusqu'à l'exclusion définitive si nécessaire. Nous avons bien conscience que les règles sanitaires ne favorisent pas un climat serein dans l'établissement mais les conditions favorables d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les enseignants ne sont actuellement pas réunies.

Ensuite, le personnel enseignant s'inquiète de la situation à venir, particulièrement pour l'an prochain. La surcharge des classes de 4ème laisse augurer des conditions de travail et d'apprentissage qui vont continuer de se dégrader. Nous demandons l'augmentation des moyens alloués à l'établissement et l'ouverture d'une classe de 4ème supplémentaire pour pallier la surcharge des effectifs.

Enfin, constatant une dégradation générale des conditions d'enseignement, nous demandons que soit évaluée sérieusement la possibilité d'un classement de l'établissement au sein du Réseau d'Éducation Prioritaire.

